Les gains des immigrants
Une analyse comparative

Arnold deSilva

Le **Conseil économique du Canada** est un organisme consultatif indépendant dont le mandat lui enjoint de faire des études, donner des avis et dresser des rapports concernant une grande variété de questions rattachées au développement à moyen et à long termes de l'économie canadienne. Le Conseil est un établissement public composé d'un président, de deux directeurs et d'au plus vingt-cinq autres membres.

En tant que personne morale, le Conseil assume l'entière responsabilité du contenu de l'*Exposé annuel*, ainsi que de certains autres rapports qui sont clairement désignés comme étant des *rapports du Conseil*. Il publie aussi d'autres ouvrages dont le contenu est explicitement attribué à des auteurs particuliers plutôt qu'au Conseil lui-même. Ces ouvrages à nom d'auteur sont publiés dans l'une ou l'autre des collections suivantes : les *Monographies*, les *Comptes rendus de conférences* et les *Documents de travail*. Le Conseil établit une politique générale touchant ces textes, mais c'est au président qu'il incombe de prendre la décision finale de faire publier, sous les auspices du Conseil, des ouvrages dans ces trois collections.

Pour se prononcer sur la qualité et l'objectivité des ouvrages à nom d'auteur, le président est conseillé par les deux directeurs du Conseil. De plus, dans le cas des monographies, le président et les deux directeurs sollicitent l'avis de lecteurs extérieurs spécialisés, qui remettent un rapport confidentiel sur la qualité de ces textes. Le fait de publier un ouvrage à nom d'auteur ne signifie pas que le président ou les membres du Conseil souscrivent aux conclusions ou recommandations qu'il contient, mais plutôt que l'analyse est jugée d'une qualité suffisante pour être portée à l'attention du public.

Les gains des immigrants

Données de catalogage avant publication (Canada)

deSilva, Arnold

Les gains des immigrants – une analyse comparative

Publ. aussi en anglais sous le titre : Earnings of immigrants
Comprend des références bibliographiques.
ISBN 0-660-93537-6
N° de cat. MAS EC22-179/1992F

1. Immigrants – Salaires – Canada.
2. Immigrants – Travail – Canada.
3. Émigration et immigration – Aspect économique.
I. Conseil économique du Canada. II. Titre.

JV7225.d4714 1991 331.6'2 C92-099519-5

ARNOLD DESILVA

Les gains des immigrants

Une analyse comparative

Les résultats de cette étude demeurent l'entière responsabilité de l'auteur et, en tant que tels, n'ont pas reçu l'adhésion des membres du Conseil économique du Canada.

92-04634/

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue EC22-179/1992F
ISBN 0-660-93537-6

Table des matières

Remerciements		**vii**
Avant-propos		**ix**
1	**Introduction**	**1**
2	**Caractéristiques de la population immigrante**	**3**
	Origines de la population immigrante	3
	Catégories d'immigrants	4
	Pays d'origine et catégories	4
	Caractéristiques démographiques	4
	Répartition géographique	5
	Niveau de scolarité	6
	Maîtrise des langues officielles	7
	Résumé	8
3	**Intégration des immigrants à la population active**	**11**
	Taux d'activité	11
	Chômage	11
	Situation professionnelle	15
	Dépendance à l'égard de l'aide sociale	17
	Durée de travail et emplois multiples	18
	Résumé	18
4	**Revenu des immigrants et discrimination**	**19**
	Revue des études portant sur les salaires et la discrimination	19
	Écarts salariaux entre immigrants et personnes nées au pays	22
	Analyse économétrique des gains des immigrants	24
	Spécification de l'équation des salaires	25
	Mesure de la discrimination	27
	Données	28
	Résultats	30
	Résultats des échantillons de type A	30
	Résultats des échantillons de type B	34
	Discrimination selon l'origine	34
	Comparaisons des échantillons de types A et B	35
	Conclusion sur la discrimination selon la couleur	35
	Discrimination envers les immigrants en général	35
	Certaines réserves	36
5	**Résumé et conclusions**	**39**

Notes 41

Liste des tableaux 45

Bibliographie 47

Remerciements

Plusieurs personnes ont apporté à l'auteur une aide précieuse au cours de ses recherches. Ce dernier tient à remercier Neil Swan qui a dirigé le projet sur l'immigration et qui n'a ménagé ni ses encouragements ni ses critiques constructives lors des premières ébauches de l'étude. Eden Cloutier et particulièrement Someshwar Rao ont apporté leur concours au niveau de l'analyse économétrique. Paul Gorecki, Ron Hirshhorn, Caroline Pesticau, Rod Beaujot et trois experts anonymes ont fait d'utiles commentaires et suggestions lors des premières versions de l'étude. Clyde Drodge et Luc Filion ont apporté une aide informatique précieuse. D'autres personnes ont également aidé l'auteur, entre autres, K. G. Basavarajappa, John Samuel et Claude Langlois. Lorraine Milobar a patiemment mémorisé plusieurs versions de l'étude. Enfin, l'auteur souhaite dédier cette étude à la mémoire de ses parents.

Avant-propos

Au cours des années 80, le Canada a reçu bien au-delà d'un million d'immigrants. Un tiers d'entre eux étaient d'origine européenne; les autres venaient d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Antilles.

Devant le grand nombre d'immigrants que nous accueillons, il y a lieu de se demander quel est l'effet de l'immigration sur le bien-être des Canadiens. Cette question a été le thème principal d'un rapport de synthèse du Conseil paru en février 1991 sous le titre *Le nouveau visage du Canada*. Le rapport en question examinait l'incidence économique et sociale de l'immigration sur la population d'accueil.

La présente étude a été menée dans le cadre du projet de recherche susmentionné. En scrutant la performance économique des immigrants, elle vise à déterminer dans quelle mesure ils se sont adaptés à l'environnement canadien. Une telle étude est importante à plusieurs égards. Il s'agit, dans un premier temps, de déterminer si, à l'issue d'une période d'adaptation appropriée, les immigrants gagnent ce que leurs compétences devraient normalement leur valoir. S'il n'en est pas ainsi et que la discrimination nuise à la performance économique des immigrants ou de certains groupes d'immigrants, il pourrait en résulter du ressentiment et des tensions sociales, dont souffriraient et la population d'accueil et les immigrants. Dans un deuxième temps, le but est d'établir si l'image de terre d'asile et d'accueil que projette le Canada correspond à la réalité. Dans l'affirmative, le sentiment positif de bien faire constitue un avantage important.

À l'heure actuelle, les avis sont très partagés quant au sort que connaissent les immigrants après leur arrivée. Certaines études signalent qu'à compétences égales, les immigrants gagnent peu de temps après leur arrivée autant que les gens nés au Canada. D'autres soutiennent que cette constatation ne s'applique pas à tous les groupes d'immigrants, et en particulier aux minorités visibles. Beaucoup de ces études n'offrent qu'une analyse partielle de l'adaptation économique des immigrants, car elles ne retiennent qu'un nombre limité de facteurs influant sur leur revenu. En outre, la plupart d'entre elles reposent sur les données des recensements de 1971 et de 1981.

La présente étude constitue une analyse plus fouillée du degré de réussite des immigrants au Canada, à partir des données les plus complètes et les plus récentes qui soient – celles du recensement de 1986. Elle est en outre fondée sur une méthode originale d'échantillonnage qui permet d'estimer d'une façon plus rigoureuse le phénomène de discrimination. L'auteur de l'étude, Arnold deSilva, est économiste principal au Conseil.

Judith Maxwell
Présidente

AVIS AU LECTEUR

Signalons que nous avons utilisé dans les tableaux les symboles suivants, employés par Statistique Canada :

. . . n'ayant pas lieu de figurer
– néant ou zéro

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

1 Introduction

Sur le plan des politiques, l'incidence de l'immigration est fonction de la façon dont elle influe sur le bien-être des Canadiens. Ce fut d'ailleurs le thème principal d'un rapport récent du Conseil économique du Canada auquel notre étude a contribué (Conseil économique du Canada [1991]). À vrai dire, notre recherche n'a qu'un lien indirect avec cette préoccupation et met plutôt l'accent sur la performance économique des immigrants. Le Conseil a toutefois jugé cet aspect digne d'être pris en considération pour trois raisons.

En premier lieu, la réalisation des attentes des immigrants a une incidence sur leur capacité d'intégration à la société canadienne. Si, après une période d'adaptation appropriée, les immigrants ne réussissent pas aussi bien que leurs compétences le leur avaient laissé espérer, il pourrait en résulter un mécontentement et des tensions sociales, surtout si l'écart entre la réalité et les attentes devait être encore plus grand pour les immigrants appartenant aux minorités dites « visibles » – ceux que la couleur de la peau différencie de la majorité blanche. Puisque les tensions sociales portent préjudice tant à la population d'accueil qu'aux immigrants, la discrimination qui réduit la performance économique des immigrants dans leur ensemble ou dans les segments appartenant aux minorités visibles exerce ainsi une influence négative directe sur le bien-être de la population d'accueil.

En second lieu, le Canada projette une image, importante aux yeux des Canadiens, d'une terre d'accueil pour les immigrants. Il est généralement admis que ces derniers ont eu raison de venir au pays. Il est important d'établir si cette perception correspond à la réalité. Dans l'affirmative, le sentiment de bien agir constitue un gain véritable pour la population d'accueil.

En troisième lieu, il est utile de se renseigner sur le degré de réussite des immigrants. En effet, comme la plupart d'entre eux deviennent par la suite des citoyens canadiens, la question de leur réussite ou de leur échec en est une d'intérêt national.

La présente étude traite de la façon dont, après leur arrivée, les immigrants réussissent par rapport aux Canadiens de même compétence nés au pays. Bien que de nombreuses études aient été consacrées à la performance économique des immigrants en comparant leurs salaires à ceux des Canadiens de même compétence nés au pays, il reste encore certains aspects qui n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritent[1]. La discrimination à l'égard des immigrants sur le marché du travail en est un exemple. Bien que la plupart des études n'abordent que superficiellement cette question, quelques-unes ont tenté de l'examiner en profondeur. Malheureusement, même ces dernières ne présentent souvent qu'une analyse incomplète car elles reposent sur un nombre limité de variables qui servent à mesurer l'écart salarial entre les immigrants et les personnes nées au pays. En conséquence, nous ne savons pas s'il y a discrimination, ni à quel degré, envers les immigrants en général et envers certains groupes en particulier. L'un des principaux objectifs de la présente étude est donc d'aborder cette question en procédant à une analyse plus poussée de la discrimination.

Même sur la question plus large de la performance économique, les résultats des études existantes (que nous passerons en revue plus loin) sont fragmentaires et peu concluants. Certaines de ces études prétendent que les immigrants réussissent bien, en soulignant qu'ils atteignent, après 20 ans, le niveau de salaire de la population d'accueil. D'autres études soutiennent toutefois que cette assertion ne se vérifie pas pour tous les groupes d'immigrants, notamment chez ceux qui sont arrivés au pays durant les années 80. Il n'y a donc pas de consensus à ce sujet. En outre, plusieurs de ces études reposent sur des données des recensements de 1971 et 1981 et ne sont donc pas à jour. Nous tenterons ici de réévaluer la performance économique des immigrants en nous servant des nouvelles données du recensement de 1986.

Le reste de l'étude est structuré de la façon suivante. Au chapitre 2 nous traitons des caractéristiques des immigrants et au chapitre 3, de leur intégration à la population active. Le chapitre 2 fournit les éléments d'explication nécessaires à la compréhension des différences clés entre les immigrants et la population d'accueil. Nous mettons l'accent ici sur le caractère changeant de l'immigration, dont le flux est alimenté de plus en plus par des personnes provenant de pays d'émigration non traditionnels, et sur l'augmentation de la proportion d'immigrants appartenant aux minorités visibles. C'est précisément cette croissance qui donne toute son importance à la question de la discrimination possible et rend essentielle la distinction entre la discrimination à l'égard des immigrants en général et celle qui s'exerce à l'endroit des minorités visibles. Le lecteur déjà familier avec le

caractère changeant de l'immigration pourra sauter le chapitre 2 et passer directement au reste de l'étude qui traite des questions fondamentales que sont l'intégration des immigrants à la population active (chapitre 3), l'écart salarial entre les immigrants et les personnes nées au pays, et l'analyse quantitative de la discrimination (chapitre 4). Au chapitre 5, nous présentons un résumé des principales conclusions qui reposent sur l'analyse d'un nouvel échantillonnage de travailleurs immigrants et non immigrants, et sur une nouvelle ventilation des écarts salariaux.

2 Caractéristiques de la population immigrante

Pour situer le problème dans sa véritable perspective, nous commencerons par étudier brièvement les caractéristiques de la population immigrante. En 1971, la population du Canada était composée d'environ 21,6 millions d'habitants, dont 3,3 millions (15,3 %) étaient nés à l'étranger (Statistique Canada [1985]). En 1986, cette proportion était de 15,6 % (Statistique Canada [1989*a*]), ce qui traduit une relative stabilité depuis 1971 de la proportion des personnes nées à l'étranger au sein de la population canadienne.

Origines de la population immigrante

En 1986, la majorité de la population immigrante (63 %) était d'origine européenne (tableau 2-1). Les groupes provenant d'Asie et d'Afrique-Antilles venaient ensuite avec respectivement 16 et 10 %, suivis du groupe en provenance des États-Unis (7 %). Le reste était originaire d'Amérique latine et d'autres régions du monde telles que l'Océanie.

La majorité des immigrants d'Europe et des États-Unis sont arrivés avant 1967, tandis que la plupart des immigrants d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Amérique latine sont arrivés après cette date. Dans cette étude, nous parlerons des pays d'émigration traditionnels (PET) pour désigner le premier groupe et des nouveaux pays d'émigration (PNE) pour désigner le second.

On estime généralement que les immigrants en provenance des PET sont principalement de race blanche tandis que ceux qui viennent des PNE sont en majorité des non blancs. Bien que cela semble exact de façon générale, la corrélation entre la classification par pays d'origine et la classification fondée sur la couleur de la peau est loin d'être parfaite. Prenons l'exemple des Africains. Ce groupe comprend les immigrants d'Afrique du Sud qui sont en majorité blancs et ceux d'autres parties d'Afrique qui sont en majorité non-blancs. Les données du recensement de 1986 permettent de répartir les immigrants africains selon qu'ils proviennent d'Afrique du Sud, d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est ou d'Afrique de l'Ouest. On remarquera toutefois que l'Afrique du Sud comprend non seulement la république d'Afrique du Sud, mais plusieurs autres pays tels que le Botswana, le Swaziland et la Namibie. Cette répartition entre les Africains du Sud et les autres ne signifie donc pas que nous puissions identifier avec précision les blancs et les non-blancs. Des problèmes semblables se posent pour d'autres régions du monde, notamment l'Amérique latine. Les immigrants de ces régions comprennent non seulement ceux qui sont d'origine espagnole ou portugaise, en majorité

Tableau 2-1

Répartition de la population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'arrivée, Canada, 1946-1986

	Nombre total	En pourcentage	Période d'immigration				
			Avant 1946	1946-1966	1967-1977	1978-1982	1983-1986
			En pourcentage				
États-Unis	282 025	7,2	19,4	3,8	7,8	6,3	7,6
Antilles	193 435	5,0	0,4	1,5	12,0	6,8	5,7
Amérique latine	147 305	3,8	0,3	1,0	5,7	7,0	11,3
Afrique[1]	180 170	4,6	0,3	1,9	7,2	7,8	9,9
Europe	2 435 090	62,4	77,9	87,3	45,6	32,1	23,7
Asie	626 850	16,1	1,5	3,9	22,1	39,8	40,5
Autres régions	43 275	0,9	0,2	0,6	1,6	1,2	1,2
Nombre de personnes	3 908 145	100,0	406 300	1 557 555	1 218 710	481 880	243 705

1 Moyen-Orient inclus.

Source : Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-5 à 1-8].

blancs, mais aussi ceux qui sont d'origine antillaise ou asiatique.

Compte tenu de ces réserves et faute de meilleures données, nous associerons d'une manière très large les membres des minorités visibles aux PNE et les autres immigrants « non visibles » aux PET.

Catégories d'immigrants

Une autre évolution importante a trait aux changements dans la composition de la population immigrante, dont l'augmentation des catégories de la famille et des réfugiés au détriment de celle des immigrants indépendants[1]. Au début des années 70, les immigrants indépendants constituaient la majorité, soit les trois quarts du flux migratoire, le reste étant formé par la catégorie de la famille et les réfugiés (tableau 2-2). Toutefois, entre le milieu des années 70 et celui des années 80, ces proportions ont évolué en sens inverse. Récemment, la proportion des immigrants indépendants a recommencé à augmenter, tandis que celle de la catégorie de la famille et des réfugiés diminuait. Les données disponibles les plus récentes indiquent que, pour 1989, la catégorie de la famille et les réfugiés représentaient 51 % du total des arrivées d'immigrants, le reste étant constitué des immigrants indépendants.

Pays d'origine et catégories

Au cours de la période 1980-1989, la majorité des immigrants appartenant à la catégorie de la famille provenaient d'Asie du Sud, d'Asie de l'Est, d'Asie du Sud-Est, des Antilles, d'Amérique latine, alors que la plupart des réfugiés et des membres des catégories désignées étaient originaires d'Europe de l'Est, d'Europe centrale, d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est (tableau 2-3). Les principaux pays d'origine des immigrants indépendants sont les pays de l'Asie de l'Est, du Royaume-Uni et des États-Unis. Les immigrants indépendants doivent réunir un nombre suffisant de points pour pouvoir entrer au pays, alors que les deux autres catégories ne sont pas normalement assujettis à ce système. C'est ce qui explique l'opinion voulant que les immigrants indépendants s'adaptent vraisemblablement plus rapidement à l'environnement économique canadien que les immigrants de la catégorie de la famille et les réfugiés.

Le flux accru des nouveaux groupes d'immigrants constitués principalement de la catégorie de la famille et des réfugiés est attribuable aux importantes décisions en matière de politique prises au début des années 60 dans le but de libéraliser l'immigration[2]. Ces groupes d'immigrants sont, semble-t-il, ceux qui ont connu les problèmes d'adaptation les plus sérieux.

Caractéristiques démographiques

La majorité des immigrants qui arrivent au Canada sont de jeunes adultes. L'âge médian des immigrants à leur entrée au pays était de 24,9 ans en 1971 mais est passé à 27,1 ans en 1986 (Beaujot et Rappak [1988, tableau 4, p. 30]). Par ailleurs, si nous examinons l'âge médian de la population immigrante établie au pays, une image différente en ressort. L'âge médian des immigrants était en 1986 de 40 ans contre 30 ans pour la population née au pays[3]. Les immigrants ont donc tendance à être plus âgés que la popu-

Tableau 2-2

Répartition des arrivées d'immigrants par catégorie, 1970-1989

	Nombre d'arrivées	Catégorie de la famille	Réfugiés et catégories désignées	Indépendants
			En pourcentage	
1970-1974	158 857	24,7	1,3	74,0
1975-1979	130 127	42,8	9,4	47.8
1980-1984	114 206	44,1	17,4	38,5
1985-1989	137 501	37,4	17,9	44,7

SOURCE Pour la période 1970-1979, les données sont tirées du chapitre intitulé « La politique d'immigration et la croissance économique du Canada », rédigé par W. L. Marr et M. B. Percy dans le cadre de l'étude de John Whalley, *La politique intérieure et le milieu économique international*, réalisée pour la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1987, p. 113, tableau 3-B1. Pour les périodes subséquentes, les données proviennent d'Emploi et Immigration Canada.

Tableau 2-3

Flux d'immigrants selon la catégorie et le lieu de naissance, 1980-1989

	Nombre de personnes	En pourcentage du total[1]	Catégorie de famille	Réfugiés et catégories désignées	Indépendants
				En pourcentage	
Effectif total	1 179 378	100,0	39,3	17,5	43,2
États-Unis	76 880	6,5	8,6	0,1	7,2
Antilles	68 057	5,8	10,4	0,1	3,8
Amérique latine	110 650	9,4	10,5	12,5	7,1
Royaume-Uni	98 812	8,4	6,5	0,1	13,4
Autres pays d'Europe de l'Ouest	39 365	3,3	1,8	0,2	6,0
Europe centrale	100 668	8,5	4,6	25,1	5,4
Europe du Sud	66 283	5,6	6,8	0,4	6,7
Europe de l'Est	15 481	1,3	0,8	4,3	0,6
Europe du Nord	7 403	0,6	0,6	0,1	0,9
Afrique	52 162	4,4	3,1	5,0	5,4
Asie du Sud	96 200	8,2	15,9	0,9	4,1
Asie du Sud-Est	193 515	16,4	11,9	43,8	9,4
Asie de l'Est	158 692	13,3	12,8	0,7	19,2
Asie de l'Ouest	77 737	6,6	3,6	6,6	9,3
Océanie et autres	17 473	1,5	2,1	0,1	1,5
		100,0	100,0	100,0	100,0

1 Les pourcentages ayant été arrondis, leur total n'est pas exactement égal à 100.
Source D'après des données d'Emploi et Immigration Canada.

lation d'accueil, bien que, au moment de leur entrée au Canada, ils soient plus jeunes. Le paradoxe n'est qu'apparent puisque l'âge des personnes nées au Canada est égal à zéro au « moment de l'entrée », ce qui a pour effet d'abaisser l'âge moyen de la population d'accueil.

En moyenne, le rapport de dépendance des immigrants est moins élevé que celui de la population née au Canada. (Le rapport de dépendance exprime la proportion des personnes d'âge inférieur ou égal à 14 ans et des personnes d'âge supérieur ou égal à 65 ans par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans.) En 1986, ce rapport était de 28 % pour les immigrants et de 50 % pour la population née au pays[4]. Il s'agit là d'une autre conséquence de l'âge plus élevé des immigrants lors de leur entrée au Canada. Les immigrants ont autant d'enfants que la population d'accueil, mais un grand nombre de ces enfants sont nés au pays.

La répartition selon le sexe donne, en 1986, 51 % de femmes chez les immigrants contre 50 % pour la population née au Canada (Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-1 et 1-2]). Une répartition semblable se dégage des données du recensement de 1981 (Beaujot, Basavarajappa et Verma [1988, p. 28]).

Répartition géographique

La majorité des immigrants, anciens ou nouveaux, s'est installée en Ontario. En 1986, 53,2 % de la population immigrante vivait dans cette province, 16,1 % en Colombie-Britannique, 15,3 % dans les Prairies et 13,6 % au Québec. Le reste, soit 1,8 %, se retrouvait dans les Maritimes (Statistique Canada [1989*b*, p. 2-2, 3-2, 4-2, 5-2, 6-2, 7-2, 8-2, 9-2, 10-2 et 11-2]). Cependant le nombre d'immigrants exprimé en pourcentage du nombre d'habitants de la province fait état d'une répartition plus équilibrée que la précédente. En 1986, les immigrants représentaient respectivement 23,1 %, 22,1 % et 13,3 % de la population de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Prairies. Au Québec et dans les Maritimes, le poids relatif des immigrants était de 8,2 % et 3,6 %, respectivement.

La plupart des immigrants se dirigent vers les grands centres urbains. En 1986, 78,5 % des immigrants vivaient dans

des zones urbaines de plus de 100 000 habitants, contre 45,9 % pour la population née au Canada[5].

Niveau de scolarité

On considère généralement que l'instruction est une condition essentielle de réussite sur le marché du travail. Il est donc important de comparer le niveau de scolarité des immigrants à celui de la population née au Canada. Les données indiquent que la proportion des immigrants âgés de 15 ans et plus n'ayant acquis qu'un niveau de scolarité peu élevé est supérieure à celle de la population née au Canada, comme le montre une comparaison des personnes possédant un niveau de scolarité inférieur à la 9e année (tableau 2-4). En ce qui concerne les personnes possédant une formation professionnelle, le pourcentage est légèrement supérieur pour la population née au Canada. Par contre, sur le plan des études universitaires, les immigrants devancent la population d'accueil[6]. Certains estiment que les immigrants arrivés récemment tendraient à être moins scolarisés que ceux qui les ont précédés (Seward [1988]; Beaujot et Rappak [1988]). Si tel est le cas, cette assertion devrait se vérifier par la comparaison des niveaux de scolarité des différentes cohortes d'immigrants. Or, une telle comparaison montre que les immigrants arrivés durant la période 1983-1986 (les données les plus récentes disponibles) ont à peu près le même niveau de scolarité que ceux des périodes 1967-1977 et 1978-1982, sauf pour le groupe des personnes possédant une formation professionnelle, au sein duquel on observe une forte baisse. Les données n'indiquent donc qu'une légère détérioration du niveau de scolarité des immigrants au cours des dernières années.

Nous passons maintenant à l'examen du niveau de scolarité des immigrants selon le pays d'origine et la période d'immigration. L'indicateur utilisé à cette fin est le pourcentage, par rapport à la population immigrante âgée de 15 ans et plus, des personnes ne possédant qu'une scolarité primaire, ainsi que celui des personnes qui ont fréquenté l'université. Ces deux indicateurs ne constituent qu'une approximation du niveau de scolarité : le premier pour mesurer, parmi les immigrants, le poids relatif des personnes les moins scolarisées et le second, comme indice de l'importance du groupe de personnes possédant une formation universitaire. Pour les besoins de la comparaison, nous présentons également les chiffres correspondants pour la population d'accueil.

Les données indiquent que le pourcentage des personnes ayant un niveau de scolarité peu élevé est inférieur à celui de la population d'accueil chez les immigrants en provenance du Royaume-Uni, d'Afrique, des États-Unis et des Antilles, et supérieur pour les immigrants d'autres pays (tableau 2-5). Le pourcentage le plus élevé de personnes ne possédant qu'une scolarité primaire se retrouve chez les immigrants d'Europe du Sud. Par rapport à la fin des années 70, la proportion des immigrants n'ayant fréquenté que l'école primaire n'a augmenté que légèrement pendant les années 80. Ce sont surtout les pays d'émigration traditionnels qui affichent une baisse, alors que plusieurs nouveaux pays d'émigration font état d'une hausse.

Sur le plan des études universitaires, les immigrants provenant de nouveaux pays d'émigration, sauf des Antilles et d'Amérique latine, affichent des proportions plus élevées de personnes possédant des études universitaires que ce

Tableau 2-4

Niveau de scolarité de la population[1] née au pays et des immigrants par période d'immigration, 1946-1986

En pourcentage

	Population née au pays	Immigrants	Période d'immigration				
	Total	Total	Avant 1946	1946-1966	1967-1977	1978-1982	1983-1986
Inférieur à la 9e année	15,9	23,1	43,6	26,1	14,7	16,9	19,2
De la 9e à la 13e année	41,9	31,2	32,5	28,7	32,1	34,7	34,9
Enseignement professionnel et non universitaire	24,5	23,9	15,2	26,2	25,3	22,5	18,8
Études universitaires	17,6	21,8	8,7	19,0	27,9	25,9	27,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1 Population de 15 ans et plus.

Source Statistique Canada [1989b, p. 1-5 à 1-8].

Tableau 2-5

Population née au pays et population immigrante de 15 ans et plus, ne possédant qu'un niveau de scolarité primaire, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986

	Nombre de personnes	En pourcentage[1]	Période d'immigration			
			1961-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1986
			En pourcentage			
Population née au pays	939 690	8,8	...	...	...	...
Immigrants	372 765	15,5	15,2	11,8	10,4	13,0
Lieu de naissance						
États-Unis	6 405	4,3	1,3	1,2	1,3	1,0
Antilles	9 875	7,3	4,4	7,6	8,3	12,6
Amérique latine	11 450	12,6	10,9	10,3	10,6	17,4
Royaume-Uni	12 540	2,7	0,9	1,1	1,2	1,4
Autres pays d'Europe de l'Ouest	17 325	11,0	3,8	2,6	2,1	2,4
Europe centrale	33 500	11,4	6,0	4,9	3,9	3,0
Europe du Sud	207 185	43,5	41,4	41,6	38,7	40,0
Europe de l'Est	12 305	22,1	18,3	9,9	5,7	4,4
Europe du Nord	4 175	11,4	8,8	5,0	3,7	2,3
Afrique	3 160	4,1	2,3	4,2	4,7	5,1
Asie du Sud	10 135	9,2	4,8	7,8	9,8	14,5
Asie du Sud-Est	15 675	11,8	2,2	2,0	9,4	20,2
Asie de l'Est	21 690	14,6	9,9	8,7	13,1	19,6
Asie de l'Ouest	5 510	11,6	10,7	13,2	14,1	7,9
Océanie	1 380	5,8	3,0	6,7	10,6	6,2

1 Les chiffres de cette colonne représentent le pourcentage de personnes n'ayant qu'un niveau de scolarité primaire par rapport à l'effectif total de chaque catégorie.

Source Compilation spéciale fondée sur un échantillon de 20 % tiré du recensement de 1986 de Statistique Canada.

n'est le cas des immigrants venant de tous les pays d'émigration traditionnels, sauf les États-Unis (tableau 2-6). Les cohortes qui affichent une baisse du pourcentage des personnes ayant fait des études universitaires au cours des années 80 proviennent principalement des nouveaux pays d'émigration. Ces pourcentages demeurent toutefois supérieurs à ceux de la population d'accueil. Les hausses de pourcentages sont fréquemment associées aux pays d'émigration traditionnels.

Maîtrise des langues officielles

La maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada est souvent considérée comme une condition préalable à une insertion fructueuse sur le marché du travail. Le tableau 2-7 indique les langues parlées à la maison par la population d'accueil et par les immigrants. En 1986, l'anglais était parlé à la maison par 57,5 % des immigrants et 71,3 % des personnes nées au Canada. À cet égard, soulignons toutefois que, comme le Québec a tendance à attirer moins d'immigrants que le reste du pays, l'analyse de la maîtrise des langues officielles par les immigrants de cette province doit faire l'objet d'une étude à part.

En 1986, 23 % des immigrants résidant au Québec parlaient le français chez eux, 25 % l'anglais et 52 % une autre langue. Les chiffres correspondants pour la population d'accueil de cette province étaient respectivement de 86,2 %, 9,2 % et 4,6 %. La maîtrise du français est donc plus élevée chez les immigrants de cette province qu'au niveau national mais demeure toutefois très inférieure à celle de la population d'accueil.

À l'échelle du pays, les données du tableau 2-7 indiquent qu'en 1986, un peu plus du tiers des immigrants parlaient à la maison une langue autre que l'anglais ou le français. Les données révèlent également que les immigrants de nouveaux pays d'émigration, à l'exception des Antilles, affichaient des niveaux de connaissance de l'anglais bien inférieurs à la moyenne de la population immigrante. Parmi les pays d'émigration traditionnels, ce phénomène ne se retrouve que chez les immigrants originaires d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud. La connaissance de l'anglais recule

Tableau 2-6

Personnes nées au pays et population immigrante de 15 ans et plus, possédant une scolarité universitaire, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986

	Nombre de personnes	En pourcentage	Période d'immigration			
			1961-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1986
			En pourcentage			
Population née au pays	2 411 980	22,6	...	...	...	...
Immigrants	660 755	27,5	28,5	312,8	31,3	30,9
Lieu de naissance						
États-Unis	76 760	51,0	56,8	57,5	55,2	64,0
Antilles	29 085	21,6	29,4	19,8	15,6	13,5
Amérique latine	22 295	24,6	26,7	24,0	25,3	21,1
Royaume-Uni	123 245	26,5	27,8	24,1	23,8	24,7
Autres pays d'Europe de l'Ouest	40 435	25,6	32,1	36,2	35,7	36,0
Europe centrale	73 760	25,1	27,4	29,0	30,8	35,6
Europe du Sud	46 515	9,8	9,4	7,4	10,4	14,3
Europe de l'Est	16 730	30,0	35,1	51,7	54,4	49,9
Europe du Nord	8 475	23,1	21,5	26,8	33,3	31,5
Afrique	35 460	45,5	53,7	42,3	40,0	44,3
Asie du Sud	46 965	42,8	58,7	43,6	38,7	32,3
Asie du Sud-Est	56 875	42,9	70,3	64,6	44,0	26,3
Asie de l'Est	56 890	38,3	50,3	47,0	35,6	29,2
Asie de l'Ouest	18 505	38,8	38,6	33,3	33,2	47,5
Océanie	7 590	31,9	41,5	26,6	22,1	25,2

Source : Compilation spéciale fondée sur un échantillon de 20 % tiré du recensement de 1986 de Statistique Canada.

avec chaque nouvelle vague d'immigration. Les données des recensements antérieurs font état de tendances semblables (Beaujot et Rappak [1988, tableau 3, p. 71]; Richmond et Kalbach [1980, tableau 13-2, p. 436]). L'utilisation de l'anglais à la maison tend bien sûr à augmenter en fonction du nombre d'années de résidence au Canada, les cohortes précédentes ayant eu plus de temps pour apprendre la langue. Il en est peut-être de même de la connaissance du français dont l'utilisation à domicile a également diminué légèrement, selon le tableau 2-7, par suite du mouvement d'immigration de la période 1980-1986. Au fil des ans, il y a aussi eu augmentation du nombre d'immigrants parlant des langues autres que le français ou l'anglais.

Résumé

Dans ce chapitre, nous avons montré qu'au cours des dernières décennies, la composition de la population immigrante s'est modifiée profondément suite à l'arrivée d'immigrants provenant de nouveaux pays d'émigration du Tiers-Monde et la diminution relative correspondante des immigrants venant de pays traditionnels (Europe et États-Unis). Parmi ces nouveaux immigrants, un grand nombre appartient aux groupes des minorités visibles. Parallèlement à cette évolution, on a aussi pu observer une mutation importante des catégories d'immigrants avec l'augmentation de la catégorie de la famille et des réfugiés par rapport à celle des immigrants indépendants. Sur le plan de la scolarité, si le pourcentage d'immigrants ayant fait des études universitaires tend à être plus élevé que celui de la population d'accueil, il en est de même pour la proportion des immigrants n'ayant fréquenté que l'école primaire. Par ailleurs, contrairement à une opinion largement répandue, les écarts de niveau de scolarité entre les nouveaux immigrants et ceux qui les ont précédés sont très faibles. En ce qui concerne la langue parlée à la maison, les immigrants ont tendance à être désavantagés par rapport à la population d'accueil aussi bien en anglais qu'en français. Ce handicap semble être encore plus sérieux au sein des vagues d'immigration plus récentes. Les données indiquent toutefois que la maîtrise de la langue augmente avec la durée de la résidence au pays.

Tableau 2-7

Maîtrise[1] des langues officielles chez les personnes nées au pays et les immigrants de 15 ans et plus, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986

En pourcentage

					Période d'immigration											
					1961-1969			1970-1974			1975-1979			1980-1986		
	Effectif	Anglais	Français	Autres langues	Anglais	Français	Autres langues	Anglais	Français	Autres langues	Anglais	Français	Autres langues	Anglais	Français	Autres langues
Population née au pays	10 669 170	71,3	25,4	3,3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Immigrants	2 405 285	57,5	3,3	39,2	59,8	4,1	36,1	54,2	3,2	42,6	45,9	3,7	50,4	35,2	2,9	61,9
Lieu de naissance																
États-Unis	150 375	92,4	4,9	2,7	93,6	3,7	2,7	94,8	3,2	2,0	93,8	3,0	3,3	95,8	1,0	3,2
Antilles	134 370	86,0	6,9	7,1	92,9	4,3	2,8	86,3	7,0	6,7	81,7	9,1	9,2	74,0	10,3	15,7
Amérique latine	90 740	57,4	1,6	41,0	72,8	1,5	25,7	59,0	1,5	39,5	48,2	1,8	50,0	49,6	1,6	48,8
Royaume-Uni	465 795	98,6	0,2	1,2	99,0	0,2	0,8	97,7	0,2	2,1	97,7	0,1	2,2	97,5	0,1	2,4
Autres pays d'Europe de l'Ouest	158 065	67,0	19,2	13,8	53,1	34,1	12,8	53,5	32,3	14,2	43,7	36,2	20,1	37,8	36,3	25,9
Europe centrale	293 910	58,4	1,5	40,1	58,3	2,0	39,7	48,0	2,4	49,6	36,6	3,6	59,8	17,0	1,6	81,4
Europe du Sud	475 745	26,8	1,7	71,5	25,2	1,6	73,2	18,3	1,2	80,6	14,4	1,5	84,1	13,2	1,6	85,2
Europe de l'Est	55 740	42,0	0,8	57,2	44,7	2,0	53,3	29,8	3,2	67,0	20,6	1,0	78,4	13,8	0,8	85,4
Europe du Nord	36 630	71,0	0,7	28,0	65,7	0,6	33,7	61,9	0,9	37,2	49,0	1,0	50,0	40,6	2,0	57,0
Afrique	78 005	46,8	16,1	37,1	43,2	28,1	28,7	49,9	10,8	39,3	47,0	11,0	42,0	40,9	11,1	48,0
Asie du Sud	109 710	35,7	0,1	64,2	59,6	0,2	40,2	35,0	0,1	64,9	26,9	0,1	73,0	20,4	0,1	79,5
Asie du Sud-Est	132 680	21,6	1,0	77,3	47,2	2,4	50,4	33,9	0,8	65,3	17,6	0,9	81,5	11,5	0,9	87,6
Asie de l'Est	148 375	15,8	0,1	84,1	25,7	0,2	74,1	17,5	0,1	82,4	9,7	0,0	90,2	5,1	0,0	94,8
Asie de l'Ouest	47 640	30,7	4,1	65,2	42,0	5,5	52,5	31,0	4,3	64,7	20,8	4,0	75,2	18,4	3,0	78,6
Océanie	23 815	73,4	1,5	25,1	85,3	1,2	13,5	67,5	0,8	31,7	55,8	2,0	42,2	63,7	1,4	34,9

1 Langue parlée le plus fréquemment à la maison.

Source Compilation spéciale fondée sur des données du recensement de 1986 de Statistique Canada.

3 Intégration des immigrants à la population active

Nous analyserons la performance économique des immigrants en deux parties. Dans ce chapitre, nous examinons les questions de la recherche d'emploi par les immigrants, le genre d'emplois occupés, le temps mis à les trouver, et ainsi de suite. Nous analyserons donc le processus d'intégration à la population active en se servant d'indicateurs tels que le taux d'activité, le chômage, la structure professionnelle, le travail autonome et la dépendance à l'égard de l'aide sociale. Dans le chapitre suivant, nous traiterons des gains reliés à un emploi et nous aborderons la question de la discrimination à l'endroit des immigrants. L'étude de l'intégration à la population active présentée ci-dessous a pour but de vérifier si, comme beaucoup de gens le pensent, les immigrants arrivés au cours des années 80 éprouvent davantage de difficultés d'adaptation que ce ne fut le cas des immigrants des décennies précédentes ou des Canadiens nés au pays. Il est également important de déterminer si ces difficultés sont plus grandes chez les immigrants des nouveaux pays d'émigration que chez ceux des pays d'émigration traditionnels, et si elles sont plus sérieuses pour les réfugiés que pour les autres catégories d'immigrants.

Taux d'activité

Le taux d'activité se définit comme étant la proportion de la population totale qui travaille ou qui se cherche un emploi. Ce taux est une mesure de l'entrée sur le marché du travail. En 1986, il était de 64,7 % pour les immigrants contre 66,9 % pour la population d'accueil (Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-9 et 1-10]). Il semble donc que le taux d'activité des immigrants serait légèrement inférieur à celui de la population née au Canada. La comparaison ne rend toutefois pas justice aux immigrants car de graves lacunes sur le plan des données nous empêchent de tenir compte des écarts d'âge. Le recensement de 1986 donne une répartition du taux d'activité selon deux groupes d'âge : de 15 à 24 ans et de 25 ans et plus. Ces groupes d'âge sont toutefois trop étendus pour permettre de faire une correction du taux d'activité en fonction de l'âge. Si l'on procédait aux corrections pertinentes, les données indiqueraient probablement un taux d'activité des immigrants quelque peu supérieur à celui des personnes nées au pays, ce qui était le cas en 1981. En effet, les données du recensement de 1981 indiquent que le taux d'activité corrigé en fonction de l'âge pour les immigrants de sexe masculin était de 79,1 %, comparativement à 77,8 % pour les hommes nés au pays (tableau 3-1). Les immigrantes affichent également un taux d'activité plus élevé que celui des femmes nées au Canada et l'écart est encore plus accentué que pour les hommes.

Deux autres constatations peuvent être tirées des données de 1981. En premier lieu, rien n'indique que les nouveaux groupes d'immigrants aient un taux d'activité systématiquement inférieur à celui des groupes traditionnels. Chez les immigrants de sexe masculin, le taux d'activité était légèrement plus élevé pour les immigrants de nombreux pays d'émigration traditionnels que pour ceux des nouveaux pays d'émigration; en ce qui concerne les immigrantes, les groupes originaires des Antilles et d'Asie du Sud-Est affichaient les taux d'activité les plus élevés et ceux de l'Asie de l'Ouest, d'Asie du Sud et d'autres pays d'Europe de l'Ouest, les taux les plus bas. Les résultats sont donc fort variés. En deuxième lieu, il ressort des données de 1981 que le taux d'activité tend à augmenter en fonction du nombre d'années de résidence au pays. Cette constatation vaut également pour les données des autres années de recensement (Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-11 et 1-12]; Richmond et Kalbach [1980, tableaux 8-1 et 8-2, p. 278 et 279]). La tendance à l'augmentation du taux d'activité en fonction de la durée de résidence est probablement un phénomène normal, à savoir que plus celle-ci augmente, plus l'immigrant a eu le temps de maîtriser les langues officielles, de parfaire son éducation et de s'intégrer au marché du travail canadien.

Chômage

Une autre mesure de l'activité est le taux de chômage. Si les immigrants sont davantage touchés par le chômage que les travailleurs nés au pays, leur dépendance à l'égard de l'aide sociale sera aussi plus élevée. Le chômage peut en outre engendrer divers problèmes sociaux tels que la montée de la criminalité et l'intensification des conflits ethniques. Une comparaison du chômage des immigrants et des personnes nées au Canada peut donner une bonne idée de la façon dont les immigrants s'adaptent au marché du travail.

Les données du recensement de 1986 indiquent que les immigrants ont un taux de chômage inférieur à celui de la population née au Canada : 8,2 % contre 10,8 % (Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-9 et 1-10]). Elles révèlent

Tableau 3-1

Taux d'activité corrigés en fonction de l'âge pour la population née au Canada et les immigrants, selon le sexe, le lieu de naissance et la période d'immigration, 1960-1981

En pourcentage

		Période d'immigration				
	Total	Avant 1960	1960-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1981
Hommes						
Nés au Canada[1]	77,8	...	...	...	...	...
Immigrants	79,1	85,9	80,8	78,7	77,8	69,2
États-Unis	77,8	83,6	80,3	76,8	75,8	70,9
Antilles	76,3	87,9	80,0	77,5	74,8	64,3
Amérique latine	79,8	87,9	82,0	80,5	81,2	69,6
Royaume-Uni	80,1	86,0	82,0	81,3	81,0	78,2
Autres pays d'Europe de l'Ouest	80,1	86,9	79,6	79,4	78,2	72,1
Europe centrale	80,1	86,4	80,8	79,3	76,1	66,1
Europe du Sud	81,4	86,0	81,1	81,3	82,5	76,1
Europe de l'Est	78,3	81,8	82,0	81,3	77,6	75,6
Europe du Nord	78,8	85,0	82,7	77,2	75,0	73,6
Afrique	79,0	86,1	79,9	80,3	75,8	71,3
Asie du Sud	78,9	87,1	81,0	78,2	79,2	69,7
Asie du Sud-Est	76,7	87,9	80,9	74,9	79,4	67,6
Asie de l'Est	74,0	84,6	78,5	76,4	73,7	61,6
Asie de l'Ouest	77,5	85,5	78,8	78,5	76,6	62,4
Océanie et autres	76,5	86,1	79,3	76,7	76,8	65,9
Femmes						
Nées au Canada[1]	51,0	...	...	...	...	...
Immigrantes	54,6	59,1	57,3	56,7	52,5	41,2
États-Unis	51,6	56,8	55,5	54,7	46,5	39,3
Antilles	63,2	67,5	68,0	65,2	59,6	49,8
Amérique latine	53,9	55,9	59,3	58,9	52,1	33,2
Royaume-Uni	56,8	61,9	59,6	57,7	55,7	45,3
Autres pays d'Europe de l'Ouest	50,8	54,8	54,2	50,4	50,8	36,5
Europe centrale	54,8	59,0	57,0	55,8	50,1	37,6
Europe du Sud	53,5	58,8	54,2	53,8	49,1	41,8
Europe de l'Est	53,5	55,0	58,6	57,7	56,8	45,4
Europe du Nord	52,6	56,3	53,2	50,9	46,2	37,1
Afrique	56,8	61,7	60,1	58,1	52,2	43,0
Asie du Sud	51,3	65,1	59,8	52,2	48,2	35,9
Asie du Sud-Est	59,3	71,3	66,9	64,6	60,8	45,3
Asie de l'Est	55,5	63,8	60,8	57,1	54,7	41,5
Asie de l'Ouest	43,7	60,9	53,6	43,5	37,6	22,6
Océanie et autres	58,1	70,5	63,2	54,9	52,8	42,5

1 Y compris 15 825 enfants d'immigrants nés au Canada.

Source Beaujot, Basavarajappa et Verma [1988, p. 39].

également que plus la date d'arrivée est récente, plus le taux de chômage est élevé. Le taux de chômage des nouveaux immigrants arrivés entre 1983 et 1986 était de 16 %, alors que celui des immigrants qui les avaient précédés durant la période 1972-1982 n'était que légèrement supérieur à celui de la population née au pays (11,5 % contre 10,8 %).

On s'attend normalement à ce que les nouveaux immigrants aient un taux de chômage plus élevé que celui des immigrants qui sont au pays depuis longtemps car il leur faut un certain temps pour « s'installer ». Une façon de vérifier la validité de cette hypothèse consisterait à analyser les recensements antérieurs afin de voir si une telle tendance a

pu être observée à l'époque et si le taux de chômage de cette catégorie était plus élevé ou moins élevé que de nos jours. Ces renseignements ne sont malheureusement pas disponibles.

Le taux de chômage plus élevé des nouveaux immigrants peut s'expliquer aussi par la sévérité de la contraction de l'activité économique qui a marqué le milieu des années 80. Lorqu'il y a récession, les immigrants sont probablement les plus touchés par le chômage pour diverses raisons tenant à l'ancienneté, au manque de contacts sur le marché du travail, et ainsi de suite. Pendant la période 1983-1986, le taux de chômage à l'échelle nationale a été de 10,8 %, contre 8,3 % au cours de la période 1978-1982. Il serait donc intéressant de comparer le taux de chômage des nouveaux immigrants arrivés entre 1978 et 1982 à celui des immigrants arrivés entre 1983 et 1986. Malheureusement, de telles données ne sont pas disponibles dans les recensements antérieurs.

On peut avancer une troisième explication au fait que les immigrants arrivés dans les années 1983-1986 ont connu un taux de chômage plus élevé, à savoir qu'ils avaient moins de scolarité, d'expérience professionnelle et de maîtrise des langues officielles que les immigrants des périodes antérieures. Afin de vérifier la validité de cet argument, nous pouvons analyser certaines caractéristiques clés des immigrants dans les années 1978-1982 et 1983-1986. Une telle comparaison révèle que les différences entre les deux cohortes ne sont pas suffisamment grandes pour expliquer d'une manière plausible l'écart entre les taux de chômage. En premier lieu, l'âge médian des deux cohortes est le même (30 ans). En second lieu, on observe une similarité des niveaux de scolarité comme nous l'avons montré précédemment (voir le tableau 2-4). En troisième lieu, 68 % de la cohorte de 1983-1986 maîtrise l'anglais, contre 74 % pour celle de 1978-1982. En outre, le niveau de maîtrise du français (6,4 %) est le même pour les deux groupes. La seule différence réside dans la proportion des allophones : 9 % dans la cohorte de 1978-1982 contre 18 % dans la plus récente. Toutefois, on ne voit pas comment une modification de l'importance de la minorité allophone passée d'un niveau très faible (9 %) à un niveau faible (18 %) puisse avoir une incidence déterminante sur le taux de chômage. Nous concluons donc qu'il est peu vraisemblable que le fort taux de chômage des nouveaux immigrants puisse être attribué à des variations de leurs caractéristiques par rapport à celles des immigrants arrivés dans les années antérieures.

Outre l'importance du taux de chômage, la rapidité avec laquelle les immigrants trouvent un emploi après leur arrivée au pays et les écarts existant à cet égard entre les divers types d'immigrants soulèvent des questions importantes. On pense généralement que les réfugiés ont un taux de chômage bien plus élevé que celui des immigrants indépendants et qu'il en est de même des immigrants des nouveaux pays d'émigration par rapport à ceux des pays traditionnels. Comme les recensements ne contiennent aucune donnée à ce sujet, il nous a fallu recourir à d'autres sources.

Plusieurs études fondées sur des données longitudinales ont été faites sur le temps qu'il a fallu aux immigrants pour trouver un emploi après leur arrivée, ainsi que sur la durée de leur période de chômage. Bien qu'étant un peu périmées, certaines de ces analyses sont dignes de mention, car elles sont les seules sources de renseignements dont nous disposions pour certaines de ces questions. L'une d'entre elles (Samuel [1984]) a examiné la durée du chômage de six groupes de réfugiés arrivés au Canada à divers moments au cours de la période 1957-1979. Ces données figurent au tableau 3-2. Les aspects étudiés comprennent le temps mis à trouver un emploi, ainsi que le taux et la durée des périodes de chômage pendant les premières années suivant l'arrivée des immigrants. D'après les données, un nombre considérable de réfugiés de l'échantillon ont trouvé du travail assez rapidement et la durée de leurs périodes de chômage a été également plutôt courte. Signalons que les Indochinois arrivés en 1979, alors que le taux de chômage au Canada variait entre 7,5 et 8,5 %, sont les réfugiés qui ont eu le plus de difficultés à se trouver un emploi. Mais même dans le cas de ces réfugiés, il ne leur a fallu que de 16 à 20 semaines pour trouver du travail et ils n'ont été en chômage que pendant 18 semaines en moyenne au cours des 15 mois suivant leur arrivée.

Une autre étude (Samuel et Woloski [1984]) a permis d'examiner, à l'aide d'une enquête longitudinale, comment un échantillon d'immigrants arrivés en 1979 s'est comporté sur le marché du travail pendant les trois ans qui ont suivi leur arrivée. L'analyse a porté uniquement sur les immigrants qui avaient des revenus à déclarer tous les ans. L'échantillon était constitué de 3 687 immigrants, soit 3 % des immigrants arrivés en 1979. La durée du chômage a été mesurée par le nombre de semaines au cours desquelles les chômeurs avaient touché des prestations d'assurance-chômage, méthode qui tend à sous-estimer la période véritable de chômage. Les résultats indiquent que les périodes de chômage des immigrants récemment arrivés étaient plutôt brèves, même pendant l'année suivant leur arrivée (1980). En fait, c'est en 1982, une année de récession, que la durée du chômage a atteint son maximum (tableau 3-3). Il appert également que la durée du chômage des immigrants était en gros comparable à celle des personnes nées au pays. De légers écarts subsistaient toutefois entre les catégories d'immigrants, avec des périodes de chômage plus courtes pour les immigrants indépendants et plus longues pour la catégorie de la famille et les réfugiés. Les parents aidés occupaient à cet égard une situation intermédiaire. Lorsque

Tableau 3-2

Durée du chômage de certains groupes de réfugiés, Canada, 1957-1979

	Période d'arrivée	Taux de chômage au Canada	Période écoulée avant l'obtention d'un premier emploi	Taux de chômage	Durée moyenne du chômage
Immigrants ordinaires	1969-1971	5 à 6 %	4 à 7 semaines	10 à 15 % (après 6 mois); 7 à 9 % (après 1 an); 4 à 5 % (après 3 ans)	2 semaines la première année; 3 à 4 semaines la deuxième année; 3 semaines la troisième année
Réfugiés hongrois	1957-1958	4 à 5 %	55 % ont trouvé du travail en moins d'un mois	...	61 % ont connu moins de 4 semaines de chômage au total en 1958
Réfugiés tchécos-lovaques	1969	5 %	16 semaines; 29 % ont trouvé du travail en moins de 4 semaines	7,8 % (après 1 an); 9,1 % (après 2 ans); 8,3 % (après 3 ans)	7 semaines la première année; 5 semaines la deuxième année; 4 semaines la troisième année
Réfugiés asiatiques de l'Ouganda	1972	6 à 7 %	...	13,7 % (après 6 mois); 6,7 % (après 1 an)	9,1 semaines la première année
Réfugiés tibétains	1971-1972	6 à 7 %	...	8 % (septembre 1974)	...
Réfugiés chiliens	1973-1975	7 à 8 %	...	12,5 % (1975)	56 % ont connu moins de 4 semaines de chômage au total la première année
Réfugiés indochinois	1979	7,5 à 8,5 %	16 à 20 semaines	10,4 % (1981)	18,3 semaines pendant les 15 premiers mois

Source : Samuel [1984].

Tableau 3-3

Nombre total moyen de semaines de chômage des travailleurs immigrants et des travailleurs nés au pays, Canada, 1980-1982

Nombre de semaines

	1980	1981	1982
Catégorie d'immigrants			
Catégorie de la famille	2,1	3,5	6,2
Réfugiés et catégories désignées	1,4	5,2	11,3
Parents aidés	1,5	2,9	6,9
Indépendants	1,3	1,9	4,4
Ensemble des travailleurs immigrants	1,6	3,6	7,6
Travailleurs nés au Canada	3,7	3,7	6,3

NOTE L'échantillon utilisé ici a été construit en juxtaposant la base des données longitudinales sur la population active avec la base de données des immigrants reçus, toutes deux d'Emploi et Immigration Canada. La première contient des données sur les numéros d'assurance sociale, les impôts payés, les dossiers d'emploi et la participation au Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada, mais ne distingue pas les immigrants de la population née au pays. La seconde base de données, par contre, contient des dossiers sur les immigrants reçus.

SOURCE Samuel et Woloski [1984, p. 8 et 16].

Tableau 3-4

Nombre total moyen de semaines de chômage des travailleurs immigrants selon le dernier lieu de résidence permanente, Canada, 1980-1982[1]

Nombre de semaines

	1980	1981	1982
Grande-Bretagne et Irlande	0,9	1,8	4,4
États-Unis	2,2	2,3	6,9
Australie et Nouvelle-Zélande	2,8	2,1	5,1
Europe du Nord et de l'Ouest	1,3	2,3	4,6
Europe du Sud	2,4	2,9	7,7
Europe de l'Est	2,4	6,5	9,2
Afrique australe	0,7	0,1	4,0
Reste de l'Afrique	2,2	5,0	5,3
Inde	3,8	4,5	7,4
Hongkong	0,8	2,1	2,8
Viêt-nam	1,4	5,0	11,2
Laos	1,6	6,2	11,9
Philippines	1,4	2,2	5,9
Océanie et reste de l'Asie	1,7	2,9	5,5
Antilles	2,1	5,4	8,8
Guyane	2,8	4,6	6,9
Amérique latine	1,2	2,8	7,7
Ensemble des travailleurs immigrants	1,6	3,6	7,6

1 Voir la note du tableau 3-3.

SOURCE Samuel et Woloski [1984, p. 20].

cette étude examine le chômage des immigrants d'après leur pays d'origine, il appert que les résultats soient comparables à ceux de l'étude précédente, c'est-à-dire que les périodes de chômage sont courtes (tableau 3-4). Ces données montrent aussi que certains groupes d'immigrants venant, par exemple, des Antilles, du Laos, du Viêt-nam et d'Europe de l'Est sont un peu plus vulnérables au chômage que les autres. Les données ne sont toutefois pas assez nettes pour permettre d'affirmer que les immigrants des nouveaux pays d'émigration connaissent beaucoup plus le chômage que ceux des pays d'émigration traditionnels. Bien qu'elles datent un peu, ces données nous permettent toutefois de conclure que les immigrants ont pu dans le passé trouver un emploi relativement rapidement. Nous ne pouvons pas établir avec certitude si tel est toujours le cas, car il n'existe pas de données pertinentes sur la question; comme nous l'avons déjà indiqué, les données du recensement ne sont pas une source sûre dans ce cas-ci.

Situation professionnelle

Selon les données du recensement de 1986, la proportion des immigrants travaillant en gestion ou dans des professions libérales était légèrement supérieure à celle des personnes nées au Canada (tableau 3-5). On ne sait pas au juste toutefois si ce phénomène s'explique par des écarts entre la population immigrante et la population d'accueil dans la structure par âge. En outre, on observe un pourcentage plus élevé d'immigrants de sexe masculin employés dans les secteurs des services, de la transformation et de la fabrication. Pourtant, lorsque nous examinons la répartition par profession des immigrants de sexe masculin arrivés pendant la période 1978-1986, certaines de ces constatations ne tiennent plus. Par rapport à la population née au Canada, les immigrants arrivés depuis peu sont beaucoup moins présents dans le secteur de la gestion, tandis que leur proportion dans les services et la fabrication est plus élevée qu'auparavant. Il en est de même des immigrantes. Le fait que la plupart des nouveaux immigrants aient trouvé du travail dans les services plutôt qu'en gestion ne signifie pas nécessairement qu'ils ont moins bien réussi que leurs prédécesseurs ou les gens nés au pays. Nous devrons approfondir cette question pour déterminer l'effet que la répartition par profession exerce sur les gains relatifs des

Tableau 3-5

Répartition par profession de la population née au pays et des immigrants, selon le sexe et la période d'immigration, Canada, 1978-1986

En pourcentage

	Hommes				Femmes			
			Période d'immigration				Période d'immigration	
	Nés au Canada	Immigrants	1978-1982	1983-1986	Nées au Canada	Immigrantes	1978-1982	1983-1986
Gestion	12,4	13,5	9,0	8,3	7,8	7,5	4,7	3,7
Professions libérales	12,4	16,1	15,8	13,9	21,3	18,9	16,2	13,5
Travail de bureau	7,0	5,9	6,4	6,4	34,7	28,2	23,3	18,9
Vente	9,1	7,4	6,2	6,4	9,6	8,5	6,7	6,9
Services	9,9	11,6	17,1	18,4	15,8	17,5	22,5	27,4
Secteur primaire	8,8	3,9	3,5	3,9	2,6	2,2	2,8	3,1
Transformation	7,8	10,0	12,1	11,3	2,2	3,1	4,0	4,0
Fabrication	9,4	12,4	14,9	15,5	2,9	10,0	14,9	16,9
Bâtiment et travaux publics	10,1	10,0	6,0	6,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres	13,1	9,2	9,0	9,5	2,8	3,7	4,6	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre total de personnes	5 929 610	1 364 605	152 880	61 425	4 451 535	994 480	123 280	47 845

Source : Statistique Canada [1989*b*, p. 1-9 à 1-12].

immigrants. C'est ce que nous tenterons d'analyser dans la prochaine section.

Un aspect de la structure professionnelle qui n'a pas encore été abordé est celui de l'importance du travail autonome chez les nouveaux immigrants par rapport à la population née au pays. Si le travail autonome est plus répandu chez les premiers, cela signifie que ceux-ci peuvent offrir des possibilités d'emploi à d'autres immigrants ou aux Canadiens nés au pays. C'est cette considération qui a amené la création du Programme des entrepreneurs immigrants lancé en 1978 et élargi à la fin des années 80 pour attirer au Canada non seulement des entrepreneurs mais aussi des travailleurs indépendants et des investisseurs (Nash [1987]). Ce programme est actuellement connu sous le nom de Programme d'immigration des gens d'affaires. Il est possible toutefois que certaines, sinon la totalité, des entreprises créées en vertu de ce programme l'aient été au détriment d'entreprises canadiennes existantes ou potentielles. Pour juger de la réussite de ce programme, il ne suffit donc pas de compter le nombre d'entreprises fondées par des entrepreneurs immigrants. Pour parler de réussite, un tel programme devrait créer des entreprises qui, sans lui, n'auraient pas vu le jour. Malheureusement, l'augmentation des emplois imputable à ce programme est extrêmement difficile à mesurer. Le problème est aggravé du fait que les données dont nous disposons portent sur les *projets* de création d'emploi des gens d'affaires immigrants plutôt que sur les emplois *véritablement* créés. Il existe toutefois une étude faite en 1985 par des consultants pour le compte d'Emploi et Immigration Canada qui relève le nombre véritable d'emplois créés par l'ancien Programme des entrepreneurs immigrants au cours de la période 1978-1984 (Wong, Schultz et Crone [1985]). Soulignons toutefois que cette étude ne traite pas des emplois additionnels imputables au seul programme. Sur les 353 entrepreneurs immigrants compris dans l'échantillon, 23 % n'avaient pas mis sur pied d'entreprise durant la période considérée. Du nombre restant, 15 % n'avaient pas embauché d'employés à temps plein, et 38 % ont déclaré n'avoir recruté en moyenne qu'un nombre inférieur ou égal à trois employés à temps plein. Dans l'ensemble, 67 % des entrepreneurs qui ont mis sur pied une entreprise pendant la période étudiée ont déclaré n'avoir embauché qu'un nombre inférieur ou égal à cinq employés à temps plein. La conclusion principale de l'étude est donc que, mise à part la question de l'augmentation des emplois imputable au programme, celui-ci n'a véritablement créé que très peu d'emplois durant la période considérée.

Pour revenir au travail autonome, les données indiquent qu'en 1981, 7,9 % des immigrants étaient des travailleurs autonomes contre 6,8 % dans le cas de la population née au pays[1]. Les chiffres correspondants pour 1986 étaient de 11,6 % et 9 %, respectivement (Statistique Canada [1989, tableau 1, p. 1-13 et 1-14]). La proportion s'est donc accrue plus rapidement dans le premier groupe. Néanmoins, il importe de souligner que l'écart entre les deux groupes étudiés est minime et qu'il pourrait disparaître une fois effectuées les corrections en fonction de l'âge[2].

Une autre question liée à la structure professionnelle a trait à la perception largement répandue voulant que les réfugiés soient réduits à accepter des emplois sans avenir. Si cette opinion est juste, elle signifie que les taux de chômage et la dépendance à l'égard de l'aide sociale seraient plus élevés pour les réfugiés que pour les autres catégories d'immigrants. Malheureusement, l'insuffisance de données ne nous permet pas d'étudier cette question, bien que ce soit possible de le faire pour d'autres catégories d'immigrants[3]. Par exemple, la discussion antérieure sur la répartition professionnelle des immigrants ne portait ni sur les catégories d'immigrants, ni sur leur lieu de naissance. D'ailleurs, même si ces données existaient, il ne serait pas possible de déterminer si les réfugiés acceptent des emplois sans avenir, étant donné que les catégories professionnelles ne sont pas assez détaillées.

Dépendance à l'égard de l'aide sociale

Un aspect extrêmement important de la performance économique des immigrants est leur degré de dépendance à l'égard de l'aide sociale par rapport à celui de la population née au Canada. Beaucoup de gens pensent que bon nombre d'immigrants récents sont incapables de trouver du travail à cause de leur peu d'instruction, d'une maîtrise insuffisante des langues officielles ou d'autres raisons, et qu'ils finissent par recourir à l'aide sociale. Si cette opinion est exacte, la question mérite d'être examinée car elle révèle de sérieux problèmes d'adaptation. Les données dont nous disposons à cet égard proviennent du recensement de 1986 et portent sur l'aide sociale octroyée par le gouvernement fédéral et les provinces. Elles se réfèrent aux prestataires de l'aide sociale à un moment donné plutôt que sur une période continue. Il n'est donc pas fait mention de la durée du recours à l'aide sociale. Sous réserve de ces limitations, les données indiquent que les immigrants de la période 1981-1986 ont reçu des prestations publiques d'aide sociale dans une proportion de 12,5 % contre 6,7 % pour les immigrants arrivés entre 1976-1980 et 13,8 % pour la population née au Canada[4]. À vrai dire, cette comparaison aurait dû être corrigée en fonction de facteurs tels que l'âge et le sexe, ce que, malheureusement, il n'a pas été possible de faire en raison de la nature des données. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, d'après des données préliminaires et contrairement à une opinion largement répandue,

le nombre de prestataires de l'aide sociale est peu élevé chez les nouveaux immigrants et ne diffère pas sensiblement de celui de la population née au Canada[5].

Durée de travail et emplois multiples

Avant de clore ce chapitre, examinons d'autres indicateurs importants de la performance économique des immigrants tels que le nombre d'heures de travail et le cumul d'emplois. Si les immigrants s'en tirent moins bien ou s'ils sont plus ambitieux que les personnes nées au Canada, ils devraient faire de plus longues heures de travail ou cumuler davantage les emplois que les gens nés au pays. Le recensement ne donne pas de données sur le cumul d'emplois, mais il en contient sur les heures de travail hebdomadaires. En 1986, il appert que les heures de travail étaient à peu près les mêmes pour les deux groupes, soit 39,5 heures pour la population née au Canada et 39,85 heures pour les immigrants[6]. À vrai dire, il faudrait examiner les durées de travail selon la période d'arrivée et les catégories d'immigrants, puisqu'on croit généralement que ce sont les réfugiés qui travaillent de plus longues heures ou qui cumulent davantage les emplois que les autres groupes d'immigrants. Malheureusement, les données du recensement ne contiennent pas une telle désagrégation. Quelques études de cas[7] abordent la question en ce qui concerne les réfugiés mais ne présentent pas de groupes témoins à des fins de comparaison. En outre, les échantillons sont habituellement de très petite taille.

Résumé

De ce qui précède, nous pouvons dégager certains traits intéressants. Premièrement, les immigrants ont, en général, un taux de chômage inférieur à celui de la population née au Canada. Celui des nouveaux immigrants est toutefois supérieur à celui des cohortes précédentes et à celui de la population d'accueil, dû probablement à une période d'adaptation. Deuxièmement, certaines données, qui ne sont toutefois pas récentes, suggèrent que les immigrants ont pu trouver du travail assez rapidement après leur arrivée. Nous ne pouvons malheureusement pas vérifier si cette constatation est encore valable à l'heure actuelle en raison du manque de données. Troisièmement, des données préliminaires indiquent que, chez les nouveaux immigrants, la dépendance à l'égard de l'aide sociale est peu importante et sensiblement différente de celle des personnes nées au pays. Nous pouvons donc conclure que, de façon générale, les immigrants s'en tirent assez bien sur le marché du travail. Cet examen est toutefois incomplet, puisqu'il n'aborde pas la question des salaires relatifs des immigrants. Il s'agit là d'un aspect essentiel que nous aborderons dans le chapitre qui suit.

4 Revenus des immigrants et discrimination

Revue des études portant sur les salaires et la discrimination

Dans ce chapitre, nous passons d'abord en revue les études réalisées sur les questions qui nous intéressent ici, la méthodologie utilisée par leurs auteurs et les principaux résultats obtenus. Puis, à partir de la méthodologie élaborée dans les études antérieures, nous présenterons en détail l'approche adoptée dans notre étude, les hypothèses testées et les principaux résultats.

L'explication la plus courante des écarts de salaire interpersonnels s'appuie en partie sur la théorie du capital humain et sur les variations spatiales de la productivité et d'autres facteurs tels que le sexe et la discrimination sur le marché du travail. D'après les auteurs qui ont adopté cette approche aux États-Unis, notamment chez Becker et Chiswick [1966] et Mincer [1970], les écarts de salaire interpersonnels peuvent s'expliquer par des différences dans le niveau de scolarité et d'expérience, tout en tenant compte d'autres variables telles que le lieu de résidence et le sexe.

Au Canada, plusieurs études ont analysé les écarts de salaire entre les immigrants et les personnes nées au pays. Tandon [1977] a utilisé l'approche du capital humain pour étudier les écarts salariaux à Toronto entre les immigrants adultes de sexe masculin et les gens nés au pays. En se servant des données du recensement de 1971, il a relié le salaire annuel à des variables telles que le nombre d'années de scolarité, l'expérience professionnelle, le secteur d'activité, la profession, le nombre de semaines travaillées dans l'année et le nombre d'années de résidence au Canada. L'auteur a ensuite scindé dans son étude les variables scolarité et expérience professionnelle selon que leur acquisition avait été antérieure ou postérieure à l'immigration. Les résultats ont montré que la scolarité et l'expérience professionnelle acquises au Canada avaient une incidence plus grande sur les salaires que ces mêmes caractéristiques acquises à l'étranger. Ayant réparti la population par pays d'origine, l'auteur a constaté que les immigrants des États-Unis avaient des salaires systématiquement plus élevés que ceux des personnes nées au Canada. Par ailleurs, les immigrants du Royaume-Uni commençaient par avoir des salaires inférieurs puis, après un certain temps, supérieurs à ceux des Canadiens de souche. Contrastant avec ces deux groupes, les salaires des immigrants d'Europe de l'Ouest, d'Europe du Sud, d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles avaient tendance à se situer au-dessous de ceux de la population d'accueil et des autres immigrants lorsque les variables scolarité et expérience étaient maintenues constantes. Tandon laisse entendre dans son étude que ces écarts pourraient être imputables à une discrimination, même s'il n'a pas soumis cette hypothèse à un test empirique.

Marr [1976] a analysé les profils salariaux en Ontario des personnes de sexe masculin nées au Canada et à l'étranger dans le cadre d'une étude plus vaste sur les incidences de la politique d'immigration sur le marché du travail ontarien. À cette fin, il a utilisé le fichier de 1973 des microdonnées de Statistique Canada sur la mobilité de la main-d'œuvre, qui contient des observations sur plus de 44 000 personnes dont l'âge était égal ou supérieur à 18 ans et qui n'étudiaient pas à temps plein en mars 1973. L'échantillon de Marr portait sur 7 624 personnes vivant en Ontario, dont 2 376 étaient nées à l'étranger. L'auteur a constaté que les effets de la scolarité sur les salaires étaient légèrement plus élevés chez les immigrants possédant des études secondaires. Par contre, dans le groupe des personnes ayant 14 années d'études ou plus, celles nées au Canada avaient un salaire de près de 50 % supérieur à celui des personnes nées à l'étranger. À partir de ces résultats, l'auteur conclut que, toutes autres choses étant égales par ailleurs, la discrimination augmente avec le niveau de scolarité. L'hypothèse de la discrimination n'a toutefois pas été soumise à une analyse plus poussée.

Outre les travaux de Tandon et Marr, de nombreuses études ont analysé les salaires des personnes sur la base du recensement de 1971. Bien que certaines études ne traitent pas directement des écarts salariaux entre personnes nées au Canada et personnes nées à l'étranger, on peut en tirer certaines conclusions. Par exemple, Kuch et Haessel [1979] ont analysé les variations de salaire chez les personnes âgées de 15 ans et plus. Ils ont présenté des estimations empiriques des salaires, ventilées selon le groupe ethnique et le lieu de naissance. Trois variables de substitution du lieu de naissance ont été incluses dans leur modèle pour établir une distinction entre les personnes nées à l'étranger selon leur durée de résidence au Canada. Les résultats ont montré que la durée de la résidence n'avait pas d'incidence significative sur le revenu. Ce résultat contredit ceux de nombreuses autres études qui établissent un lien étroit entre le niveau de salaire et la durée de la résidence.

Richmond et Kalbach [1980, tableau 13-2] ont analysé les salaires des hommes et des femmes de 15 ans et plus en utilisant les données du recensement de 1971. L'un des principaux résultats de leur étude est d'avoir montré que sur une période de 10 ans (1961-1971), le revenu médian des immigrants arrivés après la guerre s'est accru à un rythme plus rapide que celui des personnes nées au Canada. De là, les auteurs ont conclu que la durée de résidence au Canada exerçait une forte incidence positive sur les salaires des immigrants. L'étude a aussi montré que les salaires les plus élevés étaient ceux des immigrants du Royaume-Uni et des États-Unis, et les plus bas, ceux des immigrants d'Asie et d'Europe du Sud; en dépit de l'incidence statistiquement significative du lieu de naissance, de l'appartenance ethnique et de la langue, il appert que leur effet sur le salaire était relativement peu important, si l'on en juge par la valeur des coefficients de régression.

Dans une étude plus récente [1989], Richmond a analysé, à l'aide des données du recensement de 1981, la performance économique des immigrants antillais au Canada. Après correction en fonction de l'âge et de l'instruction, les résultats ont montré que les immigrants de sexe masculin nés aux Antilles gagnaient 18 % de moins que les hommes nés au Canada et que les immigrantes antillaises gagnaient 11 % de moins que les femmes nées au Canada. L'existence de ces écarts de salaire n'était pas attribuable à des barrières linguistiques puisque 82 % des immigrants des Antilles parlent l'anglais. Ces résultats semblent indiquer une discrimination possible à l'égard des immigrants antillais. Toutefois, pour prouver qu'il y a discrimination, il faudrait prendre en considération plus de variables que l'âge et la scolarité, et expliquer pourquoi, s'il y a écart salarial imputable à la discrimination, celle-ci s'exerce moins fortement sur les femmes.

En s'appuyant sur les données du recensement de 1971, Carliner [1980] a étudié les écarts de salaire parmi les groupes linguistiques et a constaté que les travailleurs ne maîtrisant aucune des deux langues officielles touchaient les salaires les plus bas. La connaissance de l'anglais par les francophones nés au Canada se traduisait par des avantages salariaux importants. Par contre, les anglophones nés au pays ne bénéficiaient pas du même avantage après avoir appris le français. Les résultats de l'étude de Carliner ont également montré que si les nouveaux immigrants étaient désavantagés sur le plan salarial par rapport à la population d'accueil, ceux arrivés au Canada depuis plus de 10 ans avaient des salaires supérieurs aux Canadiens nés au pays. Ces écarts n'étaient toutefois pas toujours significatifs. L'étude a également établi un autre fait important, à savoir que les enfants d'immigrants nés au Canada avaient un revenu plus élevé que celui des enfants de la population d'accueil. S'appuyant sur ces deux résultats, Carliner a conclu que « le rythme d'adaptation au Canada était très rapide, tout au moins pour les immigrants des pays anglophones » (p. 395). Il n'a toutefois pas essayé de vérifier si cette conclusion s'appliquait également aux immigrants d'autres régions anglophones comme l'Asie du Sud et les Antilles ou pour d'autres régions non anglophones.

À partir des données des recensements de 1971 et 1981, Chiswick et Miller [1988] ont analysé la détermination des salaires chez les hommes immigrants et chez les hommes nés au pays. Pour 1981, ils ont constaté qu'en moyenne, les nouveaux immigrants gagnaient environ 25 % de moins que les Canadiens de même qualification nés au pays. Les salaires des immigrants augmentaient néanmoins avec la durée de résidence. Après 22 ans de résidence au Canada, les immigrants étaient en mesure d'égaler les salaires de la population d'accueil. Les niveaux d'expérience professionnelle et de scolarité avant et après l'immigration ont également été pris en considération et analysés. Les résultats indiquent que l'expérience professionnelle acquise avant d'immigrer avait une incidence sur les salaires moins importante que celle exercée par l'expérience acquise après avoir immigré, ce qui concorde avec les résultats de l'étude de Tandon. La scolarité exerce un effet sur les salaires plus élevé chez les immigrants anglophones des pays développés que chez les autres immigrants. L'étude a également fait ressortir les écarts significatifs de salaire existant entre immigrants de différents pays. En utilisant les immigrants des États-Unis comme groupe témoin, l'étude révèle que les immigrants du Royaume-Uni bénéficiaient d'un avantage salarial significatif, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Les salaires des immigrants d'Europe du Sud et d'Europe de l'Ouest étaient sensiblement égaux à ceux des immigrants des États-Unis. Par contre, les salaires des immigrants d'Europe de l'Est et d'Asie étaient inférieurs de 5 et 12 %, respectivement, à ceux des Américains.

Un autre résultat important de l'étude de Chiswick et Miller concerne les enfants des immigrants. Pour l'année de recensement 1971, les enfants nés au Canada de parents immigrants gagnaient 2 % de plus que les enfants de parents nés au pays, toutes autres choses étant égales par ailleurs. À ce propos, les auteurs ont signalé que ces résultats étaient compatibles avec ceux qu'ils avaient obtenus auparavant pour les États-Unis et l'Australie, où les enfants nés au pays de parents immigrants gagnaient respectivement 5 % et 1 % de plus que les enfants de parents nés au pays, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Cette conclusion indique en fait que les immigrants s'adaptent assez bien aux conditions du pays d'accueil et tend à affaiblir la thèse de l'existence d'une discrimination envers les immigrants. Soulignons toutefois que Chiswick et Miller n'ont pas poussé

l'analyse au-delà de 1971 en raison de l'absence de données. Leur analyse n'est pas non plus suffisamment détaillée pour vérifier si cette performance relativement supérieure des enfants d'immigrants s'appliquait aussi aux enfants des groupes des minorités visibles d'Asie, des Antilles et d'Afrique.

Meng [1987] a étudié les salaires des immigrants en utilisant les données d'une étude sur la mobilité de la main-d'œuvre faite en 1973 par Statistique Canada. Cette base de données est la même que celle utilisée par Marr [1976]. L'échantillon de Meng était constitué d'un groupe d'hommes âgés de 22 à 64 ans qui avaient déclaré certains revenus en 1972. Une caractéristique importante de cette base de données est qu'elle contient des renseignements de première main sur l'expérience professionnelle des personnes étudiées. Les autres études ont utilisé une variable de substitution pour tenir compte de l'expérience. Les résultats de l'étude de Meng montrent que les hommes nés à l'étranger commencent par gagner des salaires inférieurs à ceux des hommes nés au pays, mais qu'ils bénéficient d'une augmentation rapide de leur salaire avec l'acquisition d'une plus grande expérience professionnelle canadienne. Après 14 ans, leur salaire devient égal à celui du groupe témoin. L'étude conclut à l'absence de problèmes majeurs d'adaptation des immigrants. Meng a aussi analysé les problèmes d'adaptation des immigrants des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est, d'Europe du Sud et du reste du monde sans constater parmi ces groupes de sérieux problèmes d'adaptation.

La thèse de la rapidité d'adaptation des immigrants aux conditions économiques du pays d'accueil a été critiquée par Borjas [1988]. Ce dernier souligne que les études en coupe instantanée fondée sur une seule année utilisent une variable représentant les années de résidence dans le pays d'accueil (*YRC*) pour mesurer le degré de réussite des immigrants sur le marché du travail, par rapport à la population née au pays. Or, la variable *YRC* représente également la date d'entrée dans le pays d'accueil. Le coefficient de *YRC* mesure donc non seulement les progrès des immigrants sur le marché du travail (l'effet d'assimilation), mais aussi l'incidence de la différence moyenne des facteurs non mesurés parmi les cohortes successives (l'effet de cohorte). Pour cette raison, Borjas estime qu'une analyse en coupe instantanée fondée sur une seule année ne permet pas de mesurer l'adaptation économique des immigrants. La solution idéale serait d'utiliser des données longitudinales qui sont cependant difficiles à trouver. À titre d'approximation, Borjas a eu recours à une analyse de régression groupée fondée sur deux années de recensement, 1971 et 1981. Son étude porte sur les États-Unis, le Canada et l'Australie, et les résultats indiquent qu'il s'est produit une diminution dans le temps de la qualité des immigrants et que, par conséquent, le processus d'assimilation a été plus lent que ne semblaient l'indiquer les études en coupe instantanée.

Malheureusement, Borjas ne tient pas compte dans son étude de facteurs tels que l'augmentation de la productivité et l'inflation, qui ont certainement influé sur la croissance des salaires entre 1971 et 1981. Une récente étude canadienne [1989] menée par Bloom et Gunderson démontre, qu'après prise en compte de ces facteurs, une analyse en coupe instantanée portant sur une seule année donne des résultats similaires à ceux obtenus à l'aide de la technique d'analyse de régression groupée de Borjas.

Une autre étude canadienne, celle de deVoretz et Fagnan [1990], s'est intéressée à la baisse de qualité des immigrants durant la période 1971-1986. Mais on n'y a fait aucune des corrections suggérées par Bloom et Gunderson (inflation et évolution de la productivité). Les principaux résultats de cette étude sont les suivants. En premier lieu, la qualité des immigrants de sexe masculin a baissé entre 1971 et 1981, mais cette détérioration s'est arrêtée par la suite sans raison apparente. En second lieu, cette détérioration de la qualité n'a touché en aucun moment de la période considérée les immigrants qui appartenaient à un groupe professionnel, d'où la conclusion qu'elle a été uniquement circonscrite aux immigrants les moins qualifiés. Enfin, et sans qu'il y ait ici aussi de raison apparente, la détérioration de la qualité n'a pas semblé non plus s'appliquer aux immigrantes.

Beaujot et Rappak [1988] ont étudié la question de l'assimilation en examinant les écarts salariaux entre les immigrants provenant des pays d'émigration traditionnels et ceux originaires des nouveaux pays d'émigration sans toutefois adopter la méthode d'analyse de Borjas. Leur principale conclusion est que les nouveaux groupes d'immigrants, en particulier ceux arrivés dans les années 80, ont fait face à de sérieux problèmes d'adaptation au marché du travail canadien en raison de leur faible niveau de scolarité et de leur maîtrise limitée des langues officielles. Cette étude suggère qu'il y a eu détérioration de la qualité des immigrants arrivés au Canada dans les années 80. L'étude de Beaujot, Basavarajappa et Verma [1988] aboutit à des résultats analogues à ceux de l'étude de Beaujot et Rappak. Elle montre que certains groupes d'immigrants ont été incapables, même après 20 ans de résidence au Canada, d'atteindre le niveau de salaire des personnes de même qualification nées au pays. Ce résultat s'applique surtout aux immigrants d'Asie du Sud-Est, d'Europe du Sud, d'Océanie, des Antilles, d'Amérique latine, d'Asie de l'Ouest et d'Asie du Sud.

En somme, nous avons fait ressortir jusqu'ici qu'il y a souvent un écart apparent entre les salaires des immigrants

et ceux des personnes nées au pays. Alors que certaines études montrent que de nombreux immigrants ont bien réussi dans le pays d'accueil, d'autres estiment que cela ne s'applique pas à tous les immigrants. Ces études soutiennent que le niveau de salaire de certains groupes d'immigrants a été constamment inférieur à celui des personnes de même qualification nées au Canada, et cela même après plusieurs années de résidence au pays. On estime que c'est surtout le cas pour les nouveaux groupes d'immigrants. Une des explications de ce phénomène avancée par Borjas et d'autres[1] est la détérioration de la « qualité » des immigrants arrivés au Canada à la suite d'une politique d'immigration moins restrictive. L'infériorité des salaires des immigrants par rapport à ceux de la population née au pays pourrait aussi s'expliquer par l'existence d'une discrimination à l'endroit des immigrants sur le marché du travail. Toutefois, peu d'études rigoureuses ont été menées pour vérifier l'hypothèse d'une discrimination à l'endroit des immigrants[2].

Nous tenterons d'examiner ci-dessous dans quelle mesure les écarts salariaux entre les immigrants et les personnes nées au pays peuvent être imputables à des facteurs tels que la scolarité, l'expérience professionnelle et la maîtrise des langues officielles, et dans quelle mesure ils sont attribuables à une discrimination sur le marché du travail.

Écarts salariaux entre immigrants et personnes nées au pays

Plusieurs études résumées dans la section précédente portent sur la population active plutôt que sur l'ensemble de la population. Cette approche a été critiquée par certains auteurs. Akbari [1988] estime que la question essentielle n'est pas tant la performance du travailleur immigrant durant son cycle de vie, évaluée par rapport à un travailleur né au pays, que la façon dont une personne immigrante réussit par rapport à une personne née au pays. Selon lui, il faudrait étendre l'analyse à l'ensemble de la population immigrante et à l'ensemble du revenu plutôt que de la faire porter uniquement sur le salaire. Mais on peut avancer plusieurs arguments pour fonder l'analyse uniquement sur le salaire. En premier lieu, l'analyse de la rémunération du travail donne une bonne indication de l'évolution du revenu total, puisque le salaire constitue de loin l'apport le plus important au revenu total. En second lieu, outre les salaires, le revenu total comprend les intérêts et les dividendes, les prestations de Sécurité de vieillesse, celles du Supplément de revenu garanti, et ainsi de suite. Or, il n'est pas du tout évident que l'on puisse établir une relation de causalité entre ces composantes du revenu total et les variables explicatives mentionnées plus tôt, telles que la durée de résidence au pays et la scolarité. En troisième lieu, si l'analyse porte sur l'adaptation économique des immigrants, il semble alors préférable d'aborder cette question dans le contexte des conditions qui prévalent sur le marché du travail. Pour cette raison, notre étude se limite à l'analyse des revenus salariaux.

La seconde critique que l'on adresse à l'endroit de plusieurs études mentionnées ci-dessus est qu'elles ne portent que sur les travailleurs de sexe masculin. Pourtant, les immigrants comptent une importante proportion de femmes dans leur rang. Durant la période 1978-1985, les femmes ont représenté plus de 50 % des immigrants au Canada. Une étude plus exhaustive des salaires des immigrants devraient donc inclure tant les femmes que les hommes. En vue de remédier à cette importante lacune, notre étude prend en considération le profil salarial de tous les immigrants que nous comparons à celui des personnes de qualification semblable nées au Canada.

Une troisième critique à l'endroit des études mentionnées ci-dessus a trait à la spécification des modèles de salaire qu'on y a utilisés. La plupart de ces études reprennent le modèle de base de Mincer [1974] qui relie le salaire au nombre d'années de scolarité, au nombre d'années d'expérience professionnelle postscolaire, expérience que l'on élève au carré (pour tenir compte des rendements décroissants), et au nombre de semaines travaillées dans l'année, qui représente une variable de l'offre de main-d'œuvre. Comme les données sur l'expérience professionnelle ne sont pas souvent disponibles, Mincer a utilisé à titre d'approximation, l'âge diminué du nombre d'années d'études moins cinq. Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'à tout moment, un individu est soit au travail soit aux études. Selon Blinder [1973], l'estimation de Mincer n'est pertinente que pour « les groupes dont la participation au marché du travail n'est pas interrompue par des périodes de grossesse, de service militaire, de chômage, ou autres. Il est virtuellement impossible d'identifier ces groupes de personnes à moins de disposer de données longitudinales sur la participation au marché du travail. » Les difficultés relevées par Blinder peuvent s'appliquer à certains groupes tels que les immigrants ou les femmes dont la participation au marché du travail n'est pas continue.

Dans son étude de 1987, Meng a documenté le problème que soulève cette question. Il procède à l'estimation d'un modèle des salaires des immigrants et des personnes nées au pays en utilisant séparément des données sur l'expérience professionnelle véritable des travailleurs et la variable de substitution de Mincer. Il a ainsi pu établir qu'il y a un écart moyen entre ces deux séries de variables de 3,13 ans pour les personnes nées au pays et de 4,11 ans pour les immigrants. Les résultats de Meng montrent que lorsque la

variable de substitution de Mincer est utilisée, le taux de rendement sur l'expérience des immigrants est de 2,83 % contre 3,71 % lorsqu'il est calculé à partir de la variable fondée sur l'expérience professionnelle véritable des immigrants. Les taux correspondants pour la population née au Canada sont de 3,3 % et de 3,18 %, respectivement. Ces différences s'expliquent par les écarts importants qui existent entre la variable de substitution et l'expérience professionnelle véritable, ce qui a donc incité Meng à utiliser cette dernière variable. Toutefois, en l'absence de données sur l'expérience professionnelle véritable, il est à peu près impossible d'apporter une solution satisfaisante à ce problème. Nous avons donc utilisé la variable de substitution de Mincer dans notre étude.

Une autre question importante a trait à la distinction entre l'expérience professionnelle acquise à l'étranger et celle acquise après l'arrivée au pays. Tel que mentionné précédemment, l'expérience acquise au Canada est susceptible d'exercer une incidence plus déterminante sur les salaires car elle est plus directement axée sur le marché du travail canadien et peut se révéler de meilleure qualité. Une façon de capter l'effet différentiel de ces deux types d'expérience professionnelle sur les écarts salariaux consiste à inclure une variable qui tient compte de l'expérience (*EXP*) et une variable qui représente les années de résidence (*YRC*) dans l'équation des salaires des immigrants. C'est ce qu'ont fait Chiswick et Miller. Soulignons toutefois que la variable de substitution *EXP* de Mincer englobe l'expérience professionnelle acquise aussi bien dans le pays d'accueil qu'à l'étranger. *EXP* inclut donc *YRC*, qui est une variable de substitution pour l'expérience acquise au Canada. La technique utilisée par Chiswick et Miller comprend donc un double comptage. Une solution plus satisfaisante serait de calculer la différence entre *EXP* et *YRC*, et de l'utiliser comme approximation de l'expérience acquise à l'étranger (*EXPB*). Dans le cadre de notre étude, nous avons surtout utilisé *EXP* comme variable de substitution pour l'expérience professionnelle. Toutefois, dans certaines régressions, nous avons également utilisé *YRC* et *EXPB* pour mesurer l'expérience acquise avant et après l'arrivée au pays.

L'utilisation de *YRC* comme variable de substitution pour l'expérience professionnelle acquise au Canada n'est toutefois pas entièrement satisfaisante, car beaucoup d'immigrants passent d'abord par une période de familiarisation qui ne peut être assimilée à une expérience professionnelle proprement dite. Malheureusement, aucune des études citées jusqu'ici ne s'est préoccupée de cet aspect. Pour tenir compte approximativement de cette « période d'acclimatation », nous avons fait certaines régressions en prenant, faute de meilleure mesure, *YRC* moins un an. Cette mesure n'est pas tout à fait conforme à la réalité, car la « période d'acclimatation » peut durer plus d'un an pour des immigrants qui au départ ne maîtrisent pas les langues officielles du pays ou n'ont pas la scolarité et l'expérience nécessaires pour s'intégrer au marché du travail. Nous ne présentons toutefois pas ces résultats, car aucune différence notable ne ressort de l'utilisation de *YRC* ou de *YRC* moins un an.

Une autre question soulevée dans les études sur l'immigration a trait aux effets de l'offre de main-d'œuvre dans le modèle. La théorie sur le capital humain suppose que l'objectif des gens est de maximiser leurs gains de vie entière. Ainsi que l'a noté Blinder [1976], l'équation des salaires tient compte des gains potentiels plutôt que des gains courants. Donc, si le logarithme des gains annuels est la variable dépendante et que la personne choisit de ne travailler qu'une partie de l'année ou à temps partiel, il faut alors insérer dans l'équation un facteur quelconque qui tient compte de l'offre de main-d'œuvre. Mincer [1974] a suggéré d'inclure le nombre de semaines de travail dans l'équation des salaires. Toutefois, l'inclusion de cette variable crée un problème de simultanéité du fait que l'offre de main-d'œuvre est elle-même fonction des salaires. Cette question a soulevé un débat quant à l'utilisation d'une variable dépendante pertinente, à savoir les gains annuels ou le taux de salaire. Le débat n'a pas encore été solutionné, car les études empiriques ne sont pas arrivées à préciser les relations qui existent entre les gains annuels, le taux de salaire et l'offre de main-d'œuvre. Par souci de simplicité, plusieurs études ont ignoré cette question et leurs auteurs ont inclus comme variable explicative le nombre de semaines de travail. Au départ, nous avons adopté la même solution. En prenant le logarithme des gains annuels comme variable dépendante, nous avons obtenu une valeur élevée pour le coefficient de régression du logarithme des semaines-travail – soit aux environs de 0,8. D'autres auteurs ont également obtenu des valeurs élevées du même ordre. Chiswick et Miller [1988] ont calculé un coefficient dont la valeur était de 0,96 tandis que Meng [1987] a obtenu des valeurs estimées entre 0,673 et 0,895. En raison des valeurs élevées obtenues pour la variable des semaines de travail, nous avons alors convenu de diviser les gains annuels par le nombre de semaines de travail pendant l'année pour en arriver à une mesure du salaire hebdomadaire moyen. La variable dépendante utilisée dans cette étude est donc le logarithme naturel du salaire hebdomadaire moyen. Le problème de la simultanéité des salaires et des heures de travail subsiste toutefois en raison de l'inclusion d'une variable représentant les heures de travail dans notre analyse de régression. Néanmoins, plusieurs études qui ont eu recours à la méthode des moindres carrés en deux étapes ont abouti à des résultats à peu près comparables à ceux obtenus à l'aide de la technique des moindres carrés ordinaires (Mincer et Polachek [1974]; Sandell et Shapiro [1978]).

Analyse économétrique des gains des immigrants

De façon générale, le but de notre étude est de déterminer dans quelle mesure et en combien de temps les immigrants réussissent à atteindre le niveau de salaires des personnes de qualification comparable nées au pays et s'il existe des écarts salariaux persistants qui sont imputables à la discrimination. Dans ce dernier cas, nous voulons également établir si ces écarts existent ou sont plus prononcés pour les minorités visibles que pour les autres groupes d'immigrants.

Pour mesurer la portée de la discrimination à l'endroit des immigrants, il est d'abord nécessaire d'isoler celle-ci des autres variables qui influent sur les écarts salariaux entre immigrants et personnes nées au pays. À cette fin, nous avons eu recours à une analyse de régression. Elle consiste principalement à comparer les résultats de quatre équations de régression, dans lesquelles la variable dépendante est le salaire des immigrants ou, le cas échéant, le salaire des personnes nées au pays. De nombreuses variables indépendantes ont été utilisées dont les plus importantes sont liées au capital humain et à la maîtrise des langues officielles. Sur le plan du capital humain, les variables clés sont la scolarité et l'expérience professionnelle. Certains auteurs estiment que la langue devrait également être considérée comme une variable du capital humain.

Comme l'ont montré les études recensées plus tôt sur la question, la scolarité et l'expérience professionnelle devraient être positivement liées aux salaires. Toutefois, en raison de différences de qualité, les taux de rendement pour ces deux variables ne sont vraisemblablement pas les mêmes pour les immigrants et les personnes nées au Canada. Il y a lieu de croire qu'en raison de leur plus haute qualité, la scolarité et l'expérience professionnelle acquises au Canada devraient être mieux rémunérées que celles acquises à l'étranger. Ces différences de qualité peuvent être véritables ou simplement perçues comme telles par les employeurs éventuels. L'analyse de régression utilisée ici ne nous permet pas de trancher cette question. Elle ne nous permet pas non plus de confirmer ou d'infirmer le fait que ces divergences puissent servir de prétexte pour exercer une discrimination à l'endroit des immigrants.

Outre la scolarité, l'expérience professionnelle et la maîtrise des langues officielles, les études faites jusqu'ici ont utilisé d'autres variables indépendantes telles que la profession, la province de résidence, la vie en milieu urbain ou rural, l'emploi dans le secteur public ou privé, le sexe, l'état matrimonial et le pays d'origine. Quoique le bien-fondé d'inclure certaines de ces variables ne soit pas toujours évident, nous les avons intégrées dans nos régressions pour permettre une comparaison avec les études antérieures. Soulignons toutefois que plusieurs de ces études n'ont pas pris en considération les différences de qualité qui peuvent exister entre la scolarité et l'expérience professionnelle des immigrants et celles des personnes nées au Canada, différences qui peuvent être assez importantes, comme nous l'avons déjà mentionné. En négligeant de tenir compte de ces différences, on tend alors à surestimer l'importance de la discrimination à l'égard des immigrants.

Afin de répondre à cette question, nous avons réparti les immigrants en deux groupes. Le premier, l'échantillon A, est constitué de personnes qui ont acquis une partie de leur scolarité et de leur expérience professionnelle à l'étranger et le second, l'échantillon B, comprend des immigrants qui ont acquis leur scolarité et leur expérience professionnelle au Canada. Nous leur avons juxtaposé deux échantillons de personnes nées au pays que nous avons appelés NA et NB. Nous avons construit les échantillons de façon à ce que l'âge moyen des personnes nées au pays dans un échantillon donné corresponde à celui des immigrants dans l'échantillon équivalent. Nous avons ainsi regroupé toutes les personnes nées au Canada âgées de 40 à 55 ans dans l'échantillon NA et toutes celles âgées de 20 à 34 ans dans l'échantillon NB. Aucun autre critère, sauf l'âge, n'a été pris en considération.

Dans le cas des immigrants de l'échantillon A, les salaires peuvent différer de ceux des personnes de qualification comparable nées au Canada pour diverses raisons telles que la discrimination, les différences de qualité dans la scolarité et l'expérience professionnelle, et les différences dans l'accessibilité aux réseaux du marché du travail. Si un écart de salaire existe entre les échantillons A et NA, il ne pourra donc pas être imputable uniquement à la discrimination. Par contre, ce problème est moins accentué dans le cas des immigrants de l'échantillon B. En effet, comme ces derniers ont acquis leur formation au Canada, il ne peut y avoir aucune différence de qualité dans la scolarité et l'expérience professionnelle des personne de l'échantillon NB. De plus, les immigrants de l'échantillon B devraient s'exprimer avec le même accent et avoir accès aux mêmes réseaux du marché du travail que les personnes nées au pays dans l'échantillon NB. Pour toutes ces raisons, on peut s'attendre à ce que les immigrants de l'échantillon B reçoivent le même salaire que les personnes de l'échantillon NB nées au Canada. Dans le cas contraire, il est possible d'affirmer, avec un degré de confiance raisonnable, que l'écart de salaire est attribuable à une discrimination fondée sur la couleur. L'échantillon B a donc servi de groupe témoin pour mesurer la discrimination.

Jusqu'ici, il a surtout été question d'une estimation plus précise du rôle de la discrimination par l'entremise de

rajustements indirects en fonction des différences de qualité sur le plan de la scolarité et de l'expérience professionnelle entre les immigrants et les personnes de qualification comparable nées au pays. Toutefois, d'autres facteurs peuvent également avoir une influence déterminante sur les salaires des immigrants, par rapport à ceux de la population née au pays, mais ils ont été exclus de notre étude en raison de la nature restrictive des données. Ce sont notamment la motivation personnelle, les aptitudes naturelles et l'environnement familial. Même si nous avons tenté d'être le plus complet possible, il n'est donc pas assuré que nous ayons pu tenir compte de tous les facteurs qui influencent les salaires relatifs des immigrants.

Outre la discrimination envers les immigrants, l'analyse de régression nous a permis de tester plusieurs autres facteurs qui influent sur les salaires des immigrants. En se fondant sur notre analyse de la scolarité, de l'expérience professionnelle et de la maîtrise des langues officielles, les questions supplémentaires suivantes peuvent être analysées : i) l'écart qui peut exister dans les taux de rendement de l'éducation entre les immigrants et les personnes nées au Canada; ii) l'écart de salaire que l'on peut observer en matière d'expérience professionnelle selon qu'elle a été acquise au Canada ou à l'étranger; iii) la variation dans le temps à un taux croissant, décroissant ou constant des effets de l'expérience professionnelle sur les salaires; et iv) l'écart salarial imputable à la maîtrise des langues officielles, que ce soit l'anglais, le français ou les deux.

Spécification de l'équation des salaires

Au départ, nous avons mis au point deux équations de salaires, l'une pour les immigrants et l'autre pour les personnes nées au Canada.

En se fondant sur les études antérieures, l'équation de salaire pour un immigrant de rang i peut être présentée sous la forme semi-logarithmique suivante :

$$\begin{aligned}\ln Y_{i,F} = {} & \alpha_{0i,F} + \alpha_1 ED_{i,F} + \alpha_2 EXP_{i,F} \\ & + \alpha_3 EXP^2_{i,F} + \alpha_4 SEX_{i,F} + \alpha_5 DEG_{i,F} \\ & + \alpha_6 ENG_{i,F} + \alpha_7 BIL_{i,F} + \alpha_8 ALLO_{i,F} \\ & + \alpha_9 EAS_{i,F} + \alpha_{10} SEAS_{i,F} + \alpha_{11} SAS_{i,F} \\ & + \alpha_{12} WAS_{i,F} + \alpha_{13} NAF_{i,F} + \alpha_{14} OAF_{i,F} \\ & + \alpha_{15} SCAM_{i,F} + \alpha_{16} CARIB_{i,F} \\ & + \alpha_{17} SEU_{i,F} + \alpha_{18} EEU_{i,F} \\ & + \alpha_{19} GOVT_{i,F} + \alpha_{20} MARIT_{i,F} \\ & + \alpha_{21} CMA_{i,F} + \alpha_{22} BC \\ & + \alpha_{23} ONT_{i,F} + \alpha_{24} PRAIRIE_{i,F} \\ & + \alpha_{25} ATL_{i,F} + \alpha_{26} \ln HRS_{i,F} \\ & + \alpha_{27} MANAG_{i,F} + \alpha_{28} NATSC_{i,F} \\ & + \alpha_{29} SOCSC_{i,F} + \alpha_{30} TEACH_{i,F} \\ & + \alpha_{31} MED_{i,F} + \alpha_{32} ART_{i,F} \\ & + \alpha_{33} CLERIC_{i,F} + \alpha_{34} SALES \\ & + \alpha_{35} SERVICE_{i,F} + \alpha_{36} FARM_{i,F} \\ & + \alpha_{37} PRIMARY_{i,F} + \alpha_{38} MACHIN_{i,F} \\ & + \alpha_{39} CONSTR_{i,F} + \alpha_{40} TRANSP_{i,F} \\ & + \alpha_{41} OTHER_{i,F} + e_{i,F}. \end{aligned} \quad (1)$$

Où $\ln Y$ = le logarithme naturel du salaire hebdomadaire moyen du i^{eme} immigrant (l'indice $_{i,F}$ représente la i^{eme} personne née au pays ou le i^{eme} immigrant),

ED = la scolarité, mesurée par le nombre d'années d'études ($\alpha_1 > 0$),

EXP = l'expérience professionnelle, calculée à l'aide de l'âge – ED – 5 ($\alpha_2 > 0$),

EXP^2 = le rendement marginal décroissant de EXP ($\alpha_3 < 0$).

Dans certaines régressions, nous avons scindé en deux la variable expérience professionnelle selon qu'elle a été acquise au Canada (YRC) ou à l'étranger ($EXPB$). Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, on devrait normalement s'attendre à ce que le coefficient de YRC soit positif et plus grand en valeur absolue que celui de $EXPB$. Le signe de $EXPB$ ne peut être déterminé à l'avance. À chacune de ces variables nous avons rattaché les éléments YRC^2 et $EXPB^2$ pour tenir compte des rendements marginaux décroissants de l'expérience professionnelle acquise au Canada et à l'étranger.

SEX = une variable de substitution représentant le sexe. On estime que les femmes reçoivent un salaire inférieur à celui des hommes pour diverses raisons dont la discrimination. D'où $\alpha_4 < 0$;

DEG = une variable de substitution pour la possession d'un diplôme universitaire. Selon les études de Chiswick et Miller [1988] et Meng [1987], la variable DEG a un effet indépendant sur les salaires qui n'est pas capté par les autres variables que sont la scolarité et l'expérience professionnelle. Ces auteurs estiment en effet qu'il est souvent difficile d'évaluer les compétences des immigrants à la recherche d'un emploi pour diverses raisons, telles que le manque de connaissance sur le pays d'origine, les difficultés de vérification des références, et ainsi de suite. Les employeurs ont tendance à utiliser la possession d'un diplôme universitaire comme critère de

sélection. De ce fait, *DEG* devrait exercer une influence plus prononcée chez les immigrants que chez les personnes nées au pays. Pour capter cet effet, nous avons inclus une variable de substitution de valeur égale à 1 si la personne est titulaire d'un diplôme universitaire et nulle dans les autres cas ($\alpha_5 > 0$);

ENG = une variable de substitution pour la seule maîtrise de l'anglais. Par rapport aux personnes qui ne maîtrisent que le français, celles qui parlent l'anglais sont censées gagner de meilleurs salaires. D'où $\alpha_6 > 0$;

BIL = une variable de substitution pour le bilinguisme. Par rapport aux personnes ne maîtrisant que le français, celles qui sont bilingues sont censées gagner de meilleurs salaires. D'où $\alpha_7 > 0$;

ALLO = une variable de substitution pour les allophones ne parlant ni l'anglais ni le français. Leurs salaires sont censés être inférieurs à ceux qui parlent le français ($\alpha_8 < 0$).

Nous avons aussi retenu les variables de substitution suivantes pour les pays d'origine :

EAS, *SEAS*, *SAS* et *WAS*
= Asie de l'Est, Asie du Sud-Est, Asie du Sud et Asie de l'Ouest;

NAF et *OAF*
= Afrique du Nord et autres pays d'Afrique (Afrique du Sud exceptée);

SCAM et *CARIB*
= Amérique latine et Antilles;

SEU et *EEU*
= Europe du Sud et Europe de l'Est. Le groupe de témoin comprend l'Europe de l'Ouest, l'Europe du Nord, les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

On estime généralement que la qualité de l'éducation et de l'expérience des immigrants du groupe témoin est semblable à celle des personnes nées au Canada, mais qu'elle serait inférieure dans le cas des 10 autres groupes retenus dans l'analyse de régression. Si cette perception est fondée, les salaires de ces 10 groupes d'immigrants devrait être moins élevés que ceux du groupe témoin. La discrimination sur le marché du travail peut être un autre facteur contribuant à cet écart de salaire. S'il y a discrimination, α_9 à α_{18} devraient être de signe négatif.

En plus de ces variables, nous avons inclus les variables supplémentaires suivantes, comme on l'a d'ailleurs fait dans les études précédentes.

GOVT = une variable de substitution pour capter l'incidence de l'emploi dans le secteur public. De nombreux auteurs (par exemple Chiswick et Miller dans leur étude de 1988) ont noté que les salaires dans le secteur public étaient supérieurs à ceux du secteur privé. Dans ce cas, $\alpha_{19} > 0$, ce qui signifie que le secteur public ne pratique pas de discrimination ou qu'il en fait moins que le secteur privé;

MARIT = une variable de substitution pour les personnes mariées. Les raisons pour lesquelles les personnes mariées peuvent gagner davantage que les autres ne sont pas tout à fait claires. Il est possible que ce soit à cause d'une motivation plus forte. Dans ce cas, $\alpha_{20} > 0$;

CMA = une variable de substitution pour la résidence dans de grandes zones urbaines. Cette variable a pour but de capter les effets que le coût de la vie relativement élevé en zone urbaine a sur les salaires. D'où $\alpha_{21} > 0$;

ONT, *BC*, *PRAIRIE*, et *ATL*
= quatre variables de substitution pour représenter les provinces de résidence. Québec sert de groupe témoin. De façon générale, on peut s'attendre à ce que les provinces qui connaissent une croissance supérieure à celle du Québec versent également des salaires plus élevés. Donc, α_{23} et $\alpha_{22} > 0$, tandis que $\alpha_{25} < 0$. Le signe de α_{24} est difficile à prévoir;

ln *HRS* = le logarithme naturel de la durée moyenne des heures de travail hebdomadaires. On utilise ici les données du recensement à titre de semaine de référence. Dans les études antérieures, on a inclus une variable de substitution pour le travail à temps partiel. Nous avons fait des simulations avec ces deux variables et nos résultats se sont avérés essentiellement comparables, donc $\alpha_{26} > 0$.

De plus, nous avons inclus les 15 variables suivantes pour les professions, en prenant le secteur de la transformation des matières premières comme secteur témoin.

MANAG = gestion;
NATSC = sciences naturelles;

SOCSC = sciences sociales;
TEACH = enseignement;
MED = médecine;
ART = arts et loisirs;
CLERIC = travail de bureau;
SALES = vente;
SERVICE = services;
FARM = agriculture;
PRIMARY = autres professions du secteur primaire;
MACHIN = usinage;
CONSTR = bâtiment;
TRANSP = transports;
OTHER = autres groupes non spécifiés ailleurs, sauf la transformation des matières premières.

Toutefois, comme c'est le cas de tous les tests de discrimination à l'égard des femmes, on fait face ici au problème que l'entrée des gens dans les professions les moins favorisées puisse constituer une forme de discrimination.

On pourrait s'attendre à ce que les coefficients des variables *MANAG*, *NATSC*, *SOCSC* et *MED* soient de signe positif (par rapport à la variable témoin). Mais le signe des coefficients des autres variables de professions est au départ difficile à prévoir.

$e_{i,F}$, la dernière variable dans l'équation (1) est un terme d'erreur.

Toutes ces variables sont comprises dans l'équation de salaire des immigrants. L'équation correspondante pour les personnes nées au pays contient les même variables, sauf qu'on a omis les variables allophones et pays d'origine. L'équation complète de salaire pour la personne de rang j née au Canada est donc la suivante :

$$\begin{aligned}\ln Y_{j,N} = {} & \alpha_{0jN} + \alpha_1 D_{jN} + \alpha_2 EXP_{jN} + \alpha_3 EXP^2{}_{jN} \\ & + \alpha_4 SEX_{jN} + \alpha_5 DEG_{jN} + \alpha_6 ENG_{jN} \\ & + \alpha_7 BIL_{jN} + \alpha_8 GOVT_{jN} + \alpha_9 MARIT_{jN} \\ & + \alpha_{10} ONT_{jN} + \alpha_{11} BC_{jN} + \alpha_{12} PRAIRIE_{jN} \\ & + \alpha_{13} ATL_{jN} + \alpha_{14} \ln HRS_{jN} \\ & + \alpha_{15} MANAG_{jN} + \alpha_{16} NATSC_{jN} \\ & + \alpha_{17} SOCSC_{jN} + \alpha_{18} TEACH_{jN} \\ & + \alpha_{19} MED_{jN} + \alpha_{20} ART_{jN} \\ & + \alpha_{21} CLERIC_{jN} + \alpha_{22} SALES_{jN} \\ & + \alpha_{23} SERVICE_{jN} + \alpha_{24} FARM_{jN} \\ & + \alpha_{25} PRIMARY_{jN} + \alpha_{26} MACHIN_{jN} \\ & + \alpha_{27} CONSTR_{jN} + \alpha_{28} TRANSP_{jN} \\ & + \alpha_{29} OTHER_{jN} + e_{jN}. \end{aligned} \tag{2}$$

Après avoir solutionné ces équations, nous serons alors en mesure d'accepter ou de rejeter les hypothèses posées au départ. De plus, en comparant les équations des immigrants à celles des personnes nées au pays, nous pourrons déterminer s'il y a une discrimination envers les immigrants en général par opposition à une discrimination à l'endroit de certains groupes d'immigrants.

Mesure de la discrimination

Le type de discrimination dont il est question ici a trait à celle qui peut s'exercer sur le plan des salaires : à travail égal, les immigrants reçoivent-ils un salaire égal à celui des personnes de même qualification nées au pays ? Il s'agit là de la seule forme de discrimination sur le marché du travail que nous allons étudier[3]. Pour déterminer s'il y a discrimination, nous devrons comparer les équations des immigrants et celles des personnes nées au pays. Ces équations diffèrent en ce qui a trait aux variables retenues et aux paramètres estimés.

Trois types de variables doivent être considérés. Les premières concernent les caractéristiques communes aux deux groupes (les « attributs ») et elles apparaissent donc dans les deux équations. Nous les appellerons des variables X. Nous aurons donc pour les deux groupes :

$$X_0{}^I, X_1{}^I, X_2{}^I \ldots X_n{}^I. \tag{3}$$

$$X_0{}^N, X_1{}^N, X_2{}^N \ldots X_n{}^N. \tag{4}$$

où les indices supérieurs I et N se rapportent respectivement aux immigrants et aux personnes nées au Canada, et $X_0{}^I$ et $X_0{}^N$ sont des constantes qui sont également incluses parmi les variables X.

Le second groupe de variables dénotées par R décrivent les caractéristiques propres aux immigrants et n'apparaissent donc que dans l'équation de ces derniers :

$$R_1, R_2 \ldots R_r. \tag{5}$$

Pour construire un modèle théorique plus complet, nous avons également inclus un troisième ensemble de variables, (dénoté par S et vide dans le cas présent) qui décrit les caractéristiques propres aux personnes nées au pays et qui n'apparaissent donc que dans leur équation :

$$S_1, S_2 \ldots S_s. \tag{6}$$

Nous pouvons maintenant écrire les deux équations de salaires sous leur forme complète :

$$\begin{aligned}\overline{Y}_I = {} & a_0{}^I X_0{}^I + a_1{}^I X_1{}^I + \ldots a_n{}^I X_n{}^I + b_1 R_1 + b_2 R_2 \\ & + \ldots b_r R_r. \end{aligned} \tag{7}$$

$$\overline{Y}_N = a_0^N X_0^N + a_1^N X_1^N + \ldots a_n^N X_n^N + c_1 S_1 + c_2 S_2 + c_5 S_5. \quad (8)$$

Dans une étape subséquente, il faut alors attribuer aux immigrants les caractéristiques des personnes nées au pays. En dénotant par $Y_I^{(NE)}$ les salaires de ces immigrants, nous obtenons l'équation suivante :

$$Y_I^{(NE)} = a_0^I X_0^N + a_1^I X_1^N + \ldots a_n^I X_n^N + b_1 R_1 + b_2 R_2 \ldots b_r R_r. \quad (9)$$

On peut décomposer l'écart de salaire entre les immigrants et les personnes nées au pays – soit (8) et (7) – en deux parties : l'une attribuable aux différences dans les « attributs », c'est-à-dire (9) et (7), et l'autre attribuable à la discrimination, soit (8) et (9).

L'effet qu'exercent les « attributs » est donné par :

$$Y_1 - Y_1^{(NE)} = \sum_{j=1}^{n} a_j^I (X_j^I - X_j^N). \quad (10)$$

L'équation (10) indique la valeur du désavantage qui résulte des « attributs » des immigrants, tel qu'évaluée par leur équation de salaire.

L'effet attribuable à la discrimination est donné par :

$$\overline{Y}_N - Y_I^{(NE)} = \sum_{j=0}^{n} X_j (a_j^I - a_j^n) = C_1 S_1 \ldots C_5 S_5 - b_1 R_1 + \ldots b_r R_r). \quad (11)$$

La première somme dans l'équation (11) représente la différence entre l'évaluation des caractéristiques des personnes nées au pays que l'on obtient à l'aide de l'équation des immigrants et celle que l'on calcule effectivement en se servant de l'équation des personnes nées au pays. Soulignons que cette somme n'existe que parce que le marché évalue différemment les mêmes attributs selon qu'ils appartiennent à des groupes démographiques différents. Elle mesure donc la présence de discrimination. La seconde somme, qui est aussi une composante de la discrimination, représente la différence résiduelle entre les deux groupes démographiques imputable aux différentes variables incluses dans les deux équations.

Étant donné que cette méthodologie considère la discrimination comme un résidu inexpliqué, les erreurs de mesure et les variables omises tendent à introduire des biais d'estimation dans le coefficient de discrimination. La question des variables omises a déjà été abordée. Il pourrait aussi y avoir celle des problèmes de mesure. Par exemple, l'utilisation de la variable de substitution de Mincer pour mesurer l'expérience professionnelle n'est pas entièrement satisfaisante pour les raisons déjà mentionnées. De même, l'utilisation de *EXP – YRC* n'est, dans le meilleur des cas, qu'une approximation de la mesure de l'expérience acquise à l'étranger. L'effet de ces variables omises et des erreurs de mesure est susceptible de se répercuter sur les coordonnées à l'origine et de se traduire par une erreur de grandeur et de signe inconnus dans l'estimation du coefficient de discrimination.

Données

Les données utilisées dans les régressions proviennent de la bande-échantillon du recensement 1986. L'étude s'est limitée aux immigrants à salaire et aux salariés nés au pays, âgés de 20 à 64 ans, et qui avait déclaré un revenu salarial quelconque au cours de l'année. Les travailleurs autonomes ont été exclus de l'analyse parce que nous voulions tester l'effet de la discrimination sur les salariés.

Comme les données du recensement ne donnent pas d'indication de l'endroit où la scolarité et l'expérience professionnelle ont été acquises, il importe d'expliquer la méthode qui a été utilisée pour calculer ces données.

Le critère de sélection des immigrants de l'échantillon A est assez simple. Il inclut tous les immigrants avec $EXPB > 0$, c'est-à-dire tous les immigrants dont l'expérience professionnelle a été acquise à l'étranger. Afin de constituer l'échantillon B, on a supposé que, si la totalité de la scolarité et de l'expérience professionnelle de l'immigrant avait été acquise au Canada, alors $YRC = ED + EXP$. Cela signifie que l'âge – $YRC = 5$, puisque nous supposons que l'âge d'admission à l'école est égal à cinq ans. Nous avons donc sélectionné dans l'échantillon B toutes les observations statistiques répondant à la condition âge – $YRC \leq 5$.

Dans le tableau 4-1, la première et la troisième colonnes contiennent les données des échantillons NA et NB (personnes nées au pays) tandis que la deuxième et la quatrième colonnes présentent les données des échantillons A et B (immigrants). Les comparaisons se font donc entre A et NA d'une part, et B et NB d'autre part.

Les immigrants de l'échantillon A vivent au Canada depuis environ 18 ans et ont à peu près les mêmes niveaux de scolarité et d'expérience professionnelle que les personnes de l'échantillon NA nées au pays (tableau 4-1, colonnes 1 et 2). Parmi ces immigrants, 81 % maîtrisent l'anglais, et seulement 3 %, le français. La proportion d'allophones est minime (environ 5 % seulement). Une proportion de 66 % des immigrants viennent de pays d'émigration traditionnels,

Tableau 4-1

Valeurs moyennes utilisées pour l'analyse de régression, 1986

	Personnes nées au pays, groupe NA	Immigrants, groupe A	Personnes nées au pays, groupe NB	Immigrants, groupe B
Certaines caractéristiques				
Âge (ans)	46,47	45,02	30,44	30,89
Gains hebdomadaires moyens (dollars)	455,70	400,00	402,00	364,20
Nombre moyen de semaines par an	47,68	46,78	46,05	45,05
Nombre moyen d'heures par semaine	39,62	40,06	39,72	38,86
Instruction (années)	11,49	11,45	12,46	12,94
Expérience (années)	29,99	28,57	12,98	12,95
Résidence au Canada (années)	...	18,22	...	28,61
		En pourcentage de la population active		
Connaissance de l'anglais	63,7	81,4	63,6	79,4
Connaissance du français	14,1	3,4	14,2	0,7
Maîtrise des deux langues officielles	22,2	10,7	22,2	19,8
Allophones	0,0	4,6	0,0	0,1
Région urbaine	45,1	80,4	44,4	71,1
Personnes mariées	92,0	93,1	92,0	71,7
Vivant en Colombie-Britannique	10,1	13,5	10,5	13,2
Vivant en Ontario	34,7	58,4	34,1	58,1
Vivant au Québec	27,9	12,8	27,7	10,9
Vivant dans les Prairies	16,9	13,7	17,5	14,4
Vivant dans les provinces de l'Atlantique	9,7	1,5	9,7	3,1
Femmes	39,4	40,4	41,4	44,6
Titulaires d'un grade	10,9	12,1	15,4	16,7
Fonctionnaires de l'État	9,9	4,4	10,9	7,5
Profession				
Gestion	13,9	8,3	12,6	10,6
Sciences naturelles	3,2	4,9	4,2	5,4
Sciences sociales	1,5	1,0	2,3	2,5
Autres	6,1	7,5	5,6	5,9
Enseignement	7,0	3,4	7,8	6,4
Médecine	4,8	4,8	5,9	4,3
Arts et loisirs	0,8	1,0	1,2	1,5
Travail de bureau	17,4	12,7	17,8	22,8
Vente	10,5	7,4	9,8	10,8
Services	9,3	13,8	8,5	9,3
Agriculture	1,5	1,4	1,1	1,6
Secteur primaire	1,5	0,4	1,5	0,5
Transformation	3,3	4,8	3,4	2,7
Usinage	8,7	19,7	8,8	7,9
Bâtiment et travaux publics	5,7	6,9	5,5	4,9
Transports	4,8	1,9	4,0	2,8
Lieu de naissance				
États-Unis	...	4,1	...	7,4
Europe de l'Ouest	...	12,5	...	25,7
Europe du Nord	...	18,5	...	30,8
Europe du Sud	...	22,8	...	23,2
Europe de l'Est	...	6,9	...	3,0
Asie de l'Est	...	6,4	...	1,6
Asie du Sud-Est	...	6,5	...	0,3
Asie du Sud	...	5,3	...	0,9
Asie d l'Ouest	...	1,6	...	0,8
Afrique du Nord	...	1,1	...	0,5
Afrique australe	...	0,5	...	0,3
Reste de l'Afrique	...	1,8	...	0,4
Amérique latine	...	4,0	...	1,8
Antilles	...	6,5	...	1,8

Source Données (sur rubans magnétiques) du recensement de 1986.

tels que les pays de l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, et le reste, d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique latine.

Les immigrants de l'échantillon B résident au Canada depuis 29 ans. Comme dans le cas des immigrants de l'échantillon A, ils ont à peu près le même nombre d'années de scolarité et d'expérience professionnelle que les personnes de l'échantillon NB correspondant (tableau 4-1, colonnes 3 et 4). Près de 80 % de ces immigrants parlent couramment l'anglais et 1 % seulement le français. Il n'y a que très peu d'allophones parmi eux. Environ 92 % d'entre eux proviennent des pays d'émigration traditionnels et 8 % des nouveaux pays d'émigration.

Résultats

Les tableaux 4-2 et 4-3 présentent les résultats de notre analyse de régression des salaires hebdomadaires moyens des immigrants et des personnes nées au pays pour l'année de recensement 1986. Soulignons d'abord que de nombreuses variables sont statistiquement significatives et dotées du signe attendu. La capacité explicative de ces équations est également relativement élevée, compte tenu du grand nombre d'observations utilisées dans les régressions.

Résultats des échantillons de type A

Considérons d'abord les équations des immigrants de l'échantillon A apparaissant dans les colonnes 1 et 2 du tableau 4-2 et les équations comparables des personnes nées au pays (échantillon NA) présentées à la première colonne du tableau 4-3. Nous traiterons des autres équations plus loin. La variable *YRC* est hautement significative et affiche le signe positif attendu dans l'équation des immigrants. Une année supplémentaire de résidence augmente les salaires hebdomadaires des immigrants d'environ 3 %, ce qui, incidemment, est légèrement supérieur à l'estimation de 2,2 % obtenue à partir des données du recensement de 1981 par Chiswick et Miller [1988] pour les immigrants de sexe masculin au Canada. Contrairement à l'expérience professionnelle acquise au Canada, celle acquise à l'étranger (*EXPB*) n'est pas significative. Ainsi les premières régressions semblent indiquer une différence sur le plan des effets que les deux types d'expérience professionnelle exercent sur les salaires.

YRC^2 est significative et de signe négatif, ce qui indique un rendement marginal décroissant de l'expérience professionnelle canadienne. $EXPB^2$ est aussi significative et de signe négatif, ce qui traduit également un rendement marginal décroissant de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger.

La scolarité est un facteur déterminant et significatif des salaires pour les immigrants de l'échantillon A et pour le groupe correspondant de l'échantillon NA. Une année supplémentaire d'études augmente le salaire des immigrants de 2,4 à 2,5 % et celui des personnes nées au pays de 5 %. Ces estimations sont comparables à celles de Chiswick et Miller qui, à partir des données du recensement de 1981, arrivent à des taux de rendement de l'éducation de 2,5 à 3,9 % pour les immigrants et de 3,9 à 5,2 % pour les personnes nées au pays. Les résultats font donc état d'un rendement de l'éducation significativement plus faible pour l'échantillon A que pour l'échantillon B, ce qui nous porte à conclure que la scolarité acquise à l'étranger est moins bien acceptée sur le marché du travail que celle acquise au Canada.

La possession d'un diplôme universitaire augmente les salaires des immigrants de 11 à 12 %, selon l'équation en cause, et de 7 % pour les personnes nées au pays. Un diplôme universitaire a donc un effet sur le salaire des immigrants plus important que sur celui des personnes comparables nées au pays, ce qui appuie l'opinion voulant que les employeurs utilisent la possession d'un diplôme universitaire comme instrument de sélection pour l'embauche des immigrants. Des résultats comparables ont été obtenus pour le Canada par Meng [1987] et par Chiswick et Miller [1988].

Les statistiques révèlent que les salaires des femmes sont sensiblement inférieurs à ceux des hommes. L'écart entre les personnes des deux sexes est de 48 % pour les immigrants et de 57 % pour les personnes nées au pays. S'il existe une discrimination à l'égard du sexe des personnes, elle semble donc plus prononcée à l'endroit des personnes nées au pays. Akbari [1988] aboutit également à des résultats comparables avec un écart hommes/femmes de 54 % pour les personnes nées au Canada et de 35 % pour les immigrants. Notons toutefois que la variable expérience professionnelle utilisée dans notre étude, comme dans celle d'Akbari, ne tient pas compte du temps consacré à la maternité. Si cette correction avait été faite, l'estimation de la discrimination en fonction du sexe aurait été moins élevé.

En plus de celle d'Akbari, plusieurs autres études se sont penchées sur la question de la discrimination en fonction du sexe au Canada. Gunderson [1979*a*] a constaté qu'en 1970, l'écart salarial entre hommes et femmes imputable à la discrimination s'élevait à 63 %, alors que Robb [1978] l'a évalué à 59 % en Ontario. Dans une autre étude, Shapiro et Stelcner [1981] ont calculé un écart de 53 % au Québec. On remarquera toutefois qu'à l'exception d'Akbari, aucun de ces auteurs n'a fait de distinction entre immigrants et personnes nées au pays. Leurs résultats ne sont donc pas directement comparables à ceux de notre étude.

Tableau 4-2

Résultats de l'analyse de régression des gains hebdomadaires moyens des immigrants, 1986

	Échantillon A				Échantillon B	
	(1)		(2)		(3)	
Ordonnée à l'origine	4,2230	(58,954)**	4,1276	(56,085)**	3,1398	(15,879)**
Scolarité	0,0243	(10,338)**	0,0246	(10,375)**	0,0557	(7,254)**
YRC	0,0296	(15,261)**	–		–	
YRC²	–0,0006	(12,037)**	–		–	
EXPB	0,0023	(1,355)	–		–	
EXPB²	–0,0001	(2,116)*	–		–	
EXP	–		0,0264	(12,266)**	0,0724	(11,879)**
EXP²	–		–0,0004	(10,572)**	–0,0016	(7,891)**
Sexe	–0,4843	(43,837)**	–0,4832	(43,536)**	–0,3463	(12,904)**
Diplôme	0,1144	(6,031)**	0,1178	(6,164)**	0,0114	(0,260)
Anglais	0,0399	(1,302)	0,0698	(2,275)*	0,0548	(0,422)
Bilingue	0,0574	(1,911)	0,0853	(2,835)**	0,0384	(0,299)
Allophone	–0,0315	(0,846)	–0,0705	(1,900)	–	
Gouvernement	0,1202	(5,251)**	0,1355	(5,899)**	0,1817	(4,127)**
État matrimonial	0,0310	(1,685)	0,0263	(1,422)	0,1804	(5,760)**
Ontario	0,0509	(2,749)**	0,0455	(2,446)*	–0,0656	(1,429)
Colombie-Britannique	0,0909	(4,120)**	0,0860	(3,883)**	–0,0542	(0,996)
Prairies	0,0422	(1,944)	0,0312	(1,431)	–0,0132	(0,245)
Provinces de l'Atlantique	–0,0522	(1,214)	–0,0790	(1,831)	–0,0316	(0,399)
Citadins	0,0393	(3,135)**	0,0342	(2,725)**	0,0963	(3,559)**
Gestion	0,3404	(12,437)**	0,3459	(12,594)**	0,1592	(2,048)*
Sciences naturelles	0,2525	(8,201)**	0,2543	(8,224)**	0,1811	(2,156)*
Sciences sociales	–0,0396	(0,785)	–0,0329	(0,650)	0,0346	(0,345)
Autres	–0,0273	(1,019)	–0,0318	(1,182)	–0,0866	(1,068)
Enseignement	0,1952	(5,602)**	0,2039	(5,829)**	0,1078	(1,272)
Médecine	0,2478	(8,028)**	0,2608	(8,418)**	0,1040	(1,182)
Arts et loisirs	–0,0630	(1,228)	–0,0589	(1,142)	–0,2473	(2,198)*
Travail de bureau	0,0024	(0,095)	0,0122	(0,474)	–0,0939	(1,276)
Vente	–0,1580	(5,777)**	–0,1550	(5,646)**	–0,0866	(1,141)
Services	–0,2607	(10,645)**	–0,2701	(10,994)**	–0,2747	(3,537)**
Agriculture	–0,3852	(8,648)**	–0,3949	(8,834)**	–0,4868	(4,410)**
Secteur primaire	0,2750	(3,779)**	0,2861	(3,916)**	0,2961	(1,759)
Usinage	–0,0027	(0,115)	–0,0055	(0,235)	–0,0174	(0,223)
Construction	0,1049	(3,834)**	0,1052	(3,830)**	0,0542	(0,649)
Transports	–0,0589	(1,504)	–0,0530	(1,347)	0,0914	(0,966)
In Heures	0,3460	(26,855)**	0,3444	(26,607)**	0,3956	(14,660)**
Asie de l'Ouest	–0,1949	(5,190)**	–0,2346	(6,248)**	–0,1647	(1,356)
Asie de l'Est	–0,0847	(4,039)**	–0,1118	(5,342)**	–0,2079	(2,302)*
Asie du Sud-Est	–0,1063	(5,075)**	–0,1545	(7,460)**	0,0325	(0,169)
Asie du Sud	–0,0826	(3,740)**	–0,1011	(4,589)**	0,1150	(0,983)
Afrique du Nord	–0,0052	(0,114)	–0,0081	(0,179)	–0,2027	(1,291)
Autres pays d'Afrique	–0,0987	(2,774)**	–0,1328	(3,735)**	–0,0857	(0,518)
Amérique latine	–0,1672	(6,759)**	–0,2004	(8,129)**	0,0016	(0,019)
Antilles	–0,1129	(5,488)**	–0,1244	(6,058)**	–0,2691	(3,209)**
Europe du Sud	–0,0532	(3,579)**	–0,0208	(1,412)	0,0206	(0,715)
Europe de l'Est	–0,0353	(1,818)	–0,0410	(2,105)*	0,0911	(1,395)
$\bar{R}^2$	0,3160		0,3101		0,3808	
Nombre d'observations	19 213		19 213		3 333	

*Significatif à un seuil de 95 %.
**Significatif à un seuil de 99 %.
NOTE Les chiffres entre parenthèses sont des valeurs absolues de *t*.

Tableau 4-3

Résultats de l'analyse de régression des gains hebdomadaires moyens des personnes nées au Canada, 1986

	Échantillon NA		Échantillon NB	
	(1)		(2)	
Ordonnée à l'origine	4,1342	(41,548)**	3,2882	(44,334)**
Scolarité	0,0501	(24,644)**	0,0633	(22,216)**
EXP	0,0180	(3,169)**	0,0845	(11,854)**
EXP^2	–0,0002	(2,778)**	–0,0024	(9,075)**
Sexe	–0,5751	(68,932)**	–0,3845	(44,012)**
Diplôme	0,0689	(4,706)**	0,0294	(1,914)
Anglais	0,0156	(1,002)	–0,0112	(0,666)
Bilingue	0,0229	(1,892)	0,0441	(3,376)**
Gouvernement	0,1322	(11,848)**	0,2012	(16,527)**
État matrimonial	–0,0800	(6,755)**	0,1097	(9,681)**
Ontario	–0,0132	(1,024)	0,0031	(0,214)
Colombie-Britannique	0,0256	(1,599)	0,0813	(4,570)**
Prairies	–0,0330	(2,274)*	0,0290	(1,820)
Provinces de l'Atlantique	–0,0835	(5,254)**	–0,0219	(1,253)
Citadins	0,0892	(12,909)**	0,0819	(10,946)**
Gestion	0,2172	(10,689)**	0,0611	(2,896)**
Sciences naturelles	0,1263	(4,930)**	0,0371	(1,571)
Sciences sociales	–0,0880	(2,753)**	–0,1797	(5,948)**
Autres	–0,0721	(3,302)**	–0,1254	(5,722)**
Enseignement	0,1746	(7,510)**	0,0213	(0,831)
Médecine	0,1638	(6,890)**	0,0646	(2,783)**
Arts et loisirs	–0,1492	(3,771)**	–0,2138	(6,337)**
Travail de bureau	–0,0820	(4,083)**	–0,1447	(7,309)**
Vente	–0,1750	(8,589)**	–0,2142	(10,368)**
Services	–0,2750	(13,179)**	–0,3555	(16,708)**
Agriculture	–0,6391	(20,351)**	–0,6214	(19,673)**
Secteur primaire	0,1956	(6,199)**	0,1274	(3,866)**
Usinage	–0,0421	(2,039)*	–0,0679	(3,365)**
Construction	0,0275	(1,243)	–0,0303	(1,367)
Transports	–0,0624	(2,730)**	–0,1021	(4,330)**
ln Heures	0,3796	(45,916)**	0,3704	(41,709)**
$\bar{R}^2$	0,3997		0,2763	
Nombre d'observations	33 192		29 631	

*Significatif à un seuil de 95 %.
**Significatif à un seuil de 99 %.
Note : Les chiffres entre parenthèses sont des valeurs absolues de *t*.

La performance des variables représentant les langues n'est pas aussi bonne qu'on aurait pu l'espérer. L'une des équations s'appliquant aux immigrants ne comporte aucune variable qui soit significative tandis que, dans l'autre, deux variables seulement le sont : anglais et bilinguisme. En raison de ces résultats mitigés, nous ne pouvons tirer aucune conclusion déterminante concernant l'incidence des langues officielles sur les salaires des immigrants.

Chiswick et Miller [1988] ont également étudié l'influence de la maîtrise des langues officielles sur les salaires des immigrants et de la population née au pays. Dans leur étude, ils établissent une distinction entre le Québec et le reste du pays. Pour les immigrants vivant au Québec, la connaissance du français ou de l'anglais seulement se traduisait par des salaires significativement moins élevés que chez ceux qui étaient bilingues. Dans le reste du Canada, la connaissance de l'anglais seulement chez les immigrants entraînait des salaires significativement inférieurs à ceux qui possédaient une maîtrise des deux langues, tandis que la seule connaissance du français n'exerçait pas d'effet significatif. Pour les personnes nées au pays et résidant au

Québec, la maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles n'entraînait pas d'effet significatif sur les salaires, tandis que pour celles résidant hors du Québec, la maîtrise de l'anglais se traduisait par un désavantage sur le plan salarial, tandis que la maîtrise du français seulement n'avait aucun effet significatif.

La piètre performance des variables linguistiques peut être attribuée à plusieurs facteurs. L'un d'entre eux réside dans l'inadéquation des variables utilisées dans l'analyse, comme l'ont souligné Abbott et Beach [1987]. Ces auteurs considèrent en effet que la langue utilisée en milieu de travail est un facteur qui joue un rôle plus déterminant sur les salaires que celui de la langue maternelle. Des données empiriques appuient d'ailleurs leur thèse. Malheureusement, les données du recensement ne nous permettent pas d'utiliser cette définition pour la variable langue[4]. Il se pourrait aussi que l'endogénéité des variables langues explique les piètres résultats, puisque la maîtrise d'une langue augmente avec la période de résidence dans le pays d'accueil. Dans une étude récente, Chiswick et Miller [1990] ont tenté de tenir compte de l'endogénéité et, dans de nombreux cas, ils ont abouti à des résultats hautement significatifs et dotés du signe attendu pour les variables langues.

Les immigrants de l'échantillon A qui ont un emploi dans le secteur public reçoivent des salaires de 12 à 13 % supérieurs à ceux des immigrants employés dans le secteur privé. L'avantage salarial dans le secteur public est d'ampleur comparable pour les personnes nées au pays. L'écart salarial entre les secteurs public et privé a fait l'objet de très nombreuses recherches ces dernières années. Gunderson [1979*b*] a constaté qu'en 1970, les femmes gagnaient un salaire dans le secteur public de 8,6 % supérieur à celui du secteur privé et l'écart était de 6,2 % pour les hommes. Dans une étude plus récente [1989], Shapiro et Stelcner ont calculé des écarts salariaux entre les deux secteurs qui étaient de 7,9 % pour les hommes et de 10,3 % pour les femmes en 1980. Mentionnons toutefois que ces études ne font pas de distinction entre immigrants et personnes nées au pays.

Les résidants des zones urbaines gagnent en général des salaires substantiellement plus élevés que ceux qui habitent en zones rurales. L'écart est de 3 à 4 % pour les immigrants de l'échantillon A et d'environ 9 % pour les personnes de l'échantillon NA nées au pays.

Les résultats concernant la relation entre l'état matrimonial et les salaires sont mitigés. Dans le cas de l'échantillon A, il procure un avantage d'environ 3 %, tandis qu'il n'exerce pas d'effet significatif dans celui de l'échantillon NA.

La province de résidence est également une variable dont l'effet est mitigé. Les immigrants de l'échantillon A résidant en Ontario et en Colombie-Britannique gagnent des salaires significativement supérieurs à ceux qui résident au Québec. Toutefois, l'écart salarial entre les immigrants du Québec et ceux de la région des Prairies et des Maritimes n'est pas significatif. Dans le cas des personnes de l'échantillon NA nées au pays, l'écart salarial n'est pas significatif entre les résidants de la Colombie-Britannique et ceux de l'Ontario, d'une part, et ceux du Québec, d'autre part; par ailleurs, les résidants des régions des Maritimes et des Prairies gagnent des salaires significativement inférieurs à ceux des habitants du Québec.

Parmi les variables représentant les groupes professionnels dans les équations des immigrants de l'échantillon A, six ne sont statistiquement pas significatives. Ce sont les professions dans les catégories des sciences sociales, des arts et loisirs, du travail de bureau, de l'usinage, des transports et des autres professions. Six groupes professionnels reçoivent des salaires significativement plus élevés que ceux du groupe témoin (transformation des matières premières) : gestion, sciences naturelles, enseignement, médecine, autres professions du secteur primaire, et bâtiment. Les immigrants qui acceptent un emploi dans la vente, les services et l'agriculture gagnent significativement moins que ceux employés dans le secteur de la transformation des matières premières. Dans l'équation correspondante des personnes nées au pays (échantillon NA), toutes les variables représentant les professions sont significatives, sauf celle du bâtiment. Celles où les salaires sont significativement plus élevés que dans le groupe témoin sont les mêmes que celles de l'équation des immigrants, sauf bien sûr celle du bâtiment.

La durée hebdomadaire de travail est également hautement significative aussi bien dans les équations des immigrants que dans celles des personnes nées au pays et son incidence sur les salaires semblent être la même pour les deux groupes.

Les résultats indiquent que les immigrants de l'échantillon A provenant d'Asie de l'Est, d'Asie de l'Ouest, d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine, des Antilles et d'autres pays d'Afrique (Afrique du Sud exceptée) ont des salaires significativement inférieurs à ceux d'Europe de l'Ouest, d'Europe du Nord, des États-Unis, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud. Les immigrants d'Europe du Sud ont également des salaires significativement inférieurs à ceux du groupe témoin, selon l'une des équations. Le désavantage relatif sur le plan salarial est plus prononcé pour les immigrants d'Asie de l'Ouest, d'Amérique latine, des Antilles, d'Asie du Sud-Est, des autres pays d'Afrique et d'Asie du Sud. L'analyse des échantillons B

et NB devrait permettre d'attribuer cette différence à la discrimination ou à une autre cause.

Résultats des échantillons de type B

En ce qui concerne les régressions des échantillons B et NB, nous n'avons pas trouvé d'écart significatif dans les taux de rendement de l'éducation des immigrants et des personnes nées au pays. Ils sont identiques, ce qui ne constitue pas une surprise puisque la scolarité a été acquise au Canada dans les deux cas. Il en est de même du taux de rendement de l'expérience professionnelle qui n'affiche pas de différence significative puisque, ici aussi, la qualité de la scolarité et de l'expérience professionnelle est la même pour les deux groupes. Soulignons également que, par rapport aux immigrants de l'échantillon A, ceux de l'échantillon B ont des taux de rendement de leur scolarité et de leur expérience professionnelle significativement plus élevés. Ce résultat concorde avec celui de l'échantillon A (rapporté précédemment), selon lequel le taux de rendement de la scolarité et de l'expérience professionnelle acquises au Canada est significativement plus élevé que celui de la scolarité et de l'expérience acquises à l'étranger.

La variable EXP^2 est significative et de signe négatif, ce qui signifie que la troisième hypothèse nulle concernant l'absence de taux de rendement marginal décroissant de l'expérience professionnelle se trouve réfutée.

Aucune des variables linguistiques n'est significative dans l'équation des immigrants. Ce résultat est semblable à celui des échantillons de type A.

Les variables représentant les provinces de résidence ne sont pas significatives non plus dans l'équation des immigrants. Dans l'équation comparable des personnes nées au pays, seule la variable Colombie-Britannique est significative.

La discrimination selon le sexe se situe à environ 38 % pour les personnes nées au pays et à 35 % pour les immigrants. Un diplôme universitaire n'a pas d'effet significatif sur les salaires des immigrants ou des personnes nées au pays. L'hypothèse du recours au diplôme universitaire comme critère de sélection, posée précédemment, ne s'applique donc pas aux immigrants qui ont acquis la totalité de leur scolarité et de leur expérience professionnelle au Canada. Les résultats montrent que, pour les immigrants comme pour les personnes nées au pays, les personnes mariées ont des salaires significativement plus élevés que celles qui ne le sont pas. Ce résultat diffère des précédents, étant donné que l'état matrimonial des immigrants de l'échantillon A n'exerçait pas d'effet significatif sur les salaires, tandis que celui des personnes nées au pays avait un effet significatif et négatif.

L'écart salarial entre résidants de zones urbaine et rurale est d'environ 10 et 8 %, respectivement, pour les immigrants et pour les personnes nées au pays. L'avantage salarial dont bénéficient les fonctionnaires de l'État est d'environ 20 % pour les personnes nées au pays et de 18 % pour les immigrants. L'effet de la durée de travail est plus important pour les immigrants que pour les personnes nées au pays.

Seules quelques variables représentant les professions sont significatives dans l'équation des immigrants. Ceux employés dans les arts et les loisirs, l'agriculture et les services ont des salaires significativement inférieurs à ceux employés dans la transformation des matières premières, tandis que l'inverse est vrai pour les immigrants employés dans les catégories de la gestion et des sciences naturelles. Pour les personnes nées au pays, plusieurs professions offrent des salaires supérieurs à ceux du groupe témoin. Ce sont celles des catégories de la gestion, de la médecine et des autres emplois dans le secteur primaire. À l'exception du bâtiment, de l'enseignement et des sciences naturelles, les autres catégories ont des salaires significativement inférieurs à ceux de la transformation des matières premières.

Discrimination selon l'origine

Les variables représentant les pays d'origine dans l'équation des immigrants de l'échantillon B sont particulièrement intéressantes. S'il devait y avoir discrimination envers les minorités visibles, elle se refléterait dans les variables représentant les groupes d'immigrants d'Asie, d'Afrique et des Antilles. On y trouve aussi une variable représentant les immigrants d'Amérique latine, mais nous ne savons pas avec certitude combien d'entre eux pourraient être assimilés aux groupes des minorités visibles.

Parmi ces variables, deux seulement – Asie de l'Est et Antilles – sont statistiquement significatives. Les immigrants de ces régions géographiques gagnent respectivement environ 27 et 21 % de moins que le groupe témoin des immigrants. La présence d'un écart pour ces deux groupes d'immigrants et non pour les autres n'est pas facile à expliquer. En tout état de cause, le fait que, pour la grande majorité des pays d'où proviennent les immigrants appartenant aux minorités visibles, on ne décèle aucun écart de salaire attribuable au pays d'origine ne confirme certainement pas l'hypothèse d'une discrimination fondée sur la couleur des gens.

Comparaisons des échantillons de types A et B

Comment allons-nous maintenant exploiter les résultats de l'échantillon A exposés précédemment ? Ils montrent sans ambiguïté que, parmi les immigrants qui n'ont pas acquis la totalité de leur scolarité et de leur expérience professionnelle au Canada, les Asiatiques, les Africains et les Antillais gagnent des salaires inférieurs à ceux des immigrants d'Europe du Nord, d'Europe de l'Ouest et des États-Unis, et cela même après que toutes les corrections aient été apportées pour tenir compte des différences imputables aux « attributs ». Ceci semble contredire l'analyse de l'échantillon B qui nous avait amené à conclure à « l'absence de discrimination systématique » envers les immigrants.

Il semble toutefois difficile de soutenir que la couleur n'a pas d'importance si l'on a acquis sa scolarité au Canada et qu'elle en a dans le cas contraire. L'éducation peut difficilement changer la couleur de la peau. Nous estimons donc plus plausibles deux autres explications tirées des résultats de l'échantillon A. L'une est que l'accent a de l'importance, plus encore pour les immigrants des nouveaux pays d'émigration de l'Asie, de l'Afrique, des Antilles, de l'Amérique latine, que pour ceux de l'Europe du Sud et de l'Europe de l'Est[5]. Les immigrants de l'échantillon A ont habituellement un accent prononcé que ceux de l'échantillon B n'ont pas. La seconde interprétation est que l'éducation reçue en Asie, en Afrique, ou dans les Antilles est considérée comme non seulement inférieure à celle du Canada, mais aussi à celle acquise dans de nombreuses parties de l'Europe ou aux États-Unis. La véritable explication se trouve probablement dans une combinaison des deux interprétations.

Conclusion sur la discrimination selon la couleur

Nous pouvons conclure que les résultats statistiques vont à l'encontre de la thèse d'une discrimination salariale systématique à l'égard des immigrants qui serait fondée sur la couleur de la peau. Ceci dit, les Asiatiques, les Africains et les Antillais qui n'ont pas reçu toute leur scolarité au Canada gagnent effectivement moins que les autres immigrants dont les attributs sont comparables et qui n'ont pas reçu non plus la totalité de leur scolarité dans le pays d'accueil. Cette situation est probablement le résultat de préjugés envers l'accent, conjugués à une sous-évaluation plus marquée de la scolarité acquise à l'étranger. À ce propos, il n'est pas possible de déterminer si cette sous-évaluation est causée par un préjugé à l'égard des diplômes étrangers attribuable à l'ignorance de leur vraie valeur ou par une utilité véritablement moins grande de ces diplômes sur le marché du travail au pays.

Discrimination envers les immigrants en général

Le tableau 4-2 permet d'analyser la question de la discrimination éventuelle envers divers types d'immigrants, notamment à l'égard de ceux appartenant aux minorités visibles. Ces données ne nous permettent toutefois pas de déterminer l'existence d'une discrimination envers les immigrants en général. Pour ce faire, il faut consulter les résultats qui apparaissent au tableau 4-4. Les personnes de l'échantillon NA nées au Canada gagnent 13,9 % de plus que les immigrants de l'échantillon A. L'incidence reliée aux attributs est de 6,3 % et le résidu, 7,6 %, représente l'effet attribuable à la discrimination. Mais, comme nous l'avons déjà signalé, aucune correction n'y a été faite pour tenir compte des différences dans la qualité de la scolarité et de l'expérience professionnelle des deux groupes. La comparaison des échantillons NB et B permet de tenir compte indirectement de ces différences de qualité et constitue donc un test plus fiable de la discrimination. Les personnes nées au pays (échantillon NB) gagnent 9,8 % de plus que les immigrants de l'échantillon B. Comme l'indique le tableau 4-4, cet écart de salaire est entièrement attribuable aux différences d'attributs, ce qui a pour effet d'éliminer tout indice de discrimination chez les immigrants de l'échantillon B.

Tout bien considéré, le fait qu'il n'y ait pas de discrimination envers les immigrants en général signifie que l'analyse précédente des salaires relatifs des immigrants renforce l'analyse antérieure portant sur des groupes individuels d'immigrants, qui nous avait amené à conclure qu'il n'y a aucune preuve de discrimination salariale importante fondée sur la couleur de la peau des immigrants.

Tableau 4-4

Discrimination envers les immigrants, 1986

En pourcentage

	Échantillon A	Échantillon B
Écarts de salaire	13,9	9,8
Attributs	6,3	10,3
Discrimination	7,6	–0,5

Source : D'après les tableaux 4-1, 4-2 et 4-3.

Une autre perspective sur la question nous est fournie par l'analyse des profils salaires/expérience professionnelle des immigrants des deux échantillons (tableau 4-5). Lorsqu'un immigrant de l'échantillon A entre pour la première fois sur le marché du travail canadien, il ne reçoit que 88 % du salaire d'un Canadien de qualification équivalente, salaire qu'il sera cependant en mesure d'égaler au bout de 15 ans. Étant donné que l'âge moyen des immigrants de l'échantillon A est de 27 ans au moment de leur entrée au Canada, ils ne pourront, d'après nos données, corriger complètement cette disparité qu'au début de la quarantaine. Quant aux immigrants de l'échantillon B, leurs salaires sont toujours étroitement comparables à ceux des personnes de même qualification nées au pays.

Plusieurs autres études ont également analysé le profil expérience professionnelle/salaires des immigrants au Canada. Leurs résultats ne sont toutefois pas comparables à ceux de la présente étude car les auteurs n'ont pas eu recours à la démarche adoptée ici selon laquelle des échantillons d'immigrants ont été sélectionnés selon que leur scolarité et leur expérience professionnelle avaient été acquises à l'étranger ou au Canada. Sans attribuer une importance indue à ce point, on remarquera que la période d'adaptation dans ces études est très similaire à la nôtre[6].

Certaines réserves

Une critique de cette étude pourrait être qu'elle peut ne pas capter toute la portée de la discrimination parce que les effets de certaines des variables explicatives utilisées dans les régressions varient selon les groupes d'immigrants. Par exemple, il peut y avoir dans un groupe des gens qui apprennent plus vite que d'autres, mais cela n'est pas pris en compte dans cette étude parce qu'on suppose que les années d'études ont la même incidence sur les salaires de tous les immigrants. Une façon d'évaluer de tels effets serait d'introduire dans l'analyse des variables de substitution inclinées[7]. Nos tentatives en ce domaine n'ont pas eu beaucoup de succès, car plusieurs de ces variables de substitution se sont révélées statistiquement non significatives.

Une autre objection pourrait être que notre étude ne fournit pas de mesure fiable de l'assimilation des immigrants parce qu'elle repose sur une étude en coupe instantanée ne couvrant qu'une seule année. Il s'agit là de l'objection avancée par Borjas. Il soutient qu'une étude fondée sur une seule année tend à surestimer l'effet d'assimilation si la qualité des immigrants diminue dans le temps. Pour répondre à cette objection, nous avons adopté une méthodologie semblable à celle de Borjas en utilisant une analyse de régression groupée, fondée sur les données des recensements de 1971 et de 1986, et en introduisant des variables représentant plusieurs périodes d'immigration pour exprimer l'effet de cohorte. Les résultats n'ont cependant pas été concluants en raison de la multicollinéarité entre la variable représentant les années de résidence au Canada et celles représentant les périodes d'immigration[8]. Toutefois, notre étude descriptive n'a pas permis de déceler l'existence d'une détérioration de la qualité de la scolarité et de l'expérience

Tableau 4-5

Profil expérience professionnelle/salaires des immigrants et des personnes nées au Canada, échantillons A et NA, B et NB, 1986

En dollars

	Gains hebdomadaires moyens			
	Immigrants	Personnes nées au pays	Immigrants	Personnes nées au pays
	Échantillon A	Échantillon NA	Échantillon B	Échantillon NB
Nombre d'années d'expérience professionnelle acquise au Canada				
0	305	345	213	212
5	349	375	294	305
10	390	403	392	419
15	430	430	546	563
20	470	456	693	729
25	504	480	860	865

Source D'après les tableaux 4-1, 4-2 et 4-3.

professionnelle des immigrants arrivés au cours des années 80 par rapport aux cohortes précédentes. De plus, après avoir fait les corrections nécessaires pour tenir compte de l'incidence de la productivité et de l'inflation sur la hausse des salaires, Gunderson et Bloom ont obtenu à l'aide de tests en coupe instantanée des résultats à peu près semblables à ceux obtenus avec des données longitudinales. Pour toutes ces raisons, nous sommes raisonnablement confiants que les résultats des régressions de cette étude donnent une image relativement fidèle de l'assimilation des immigrants au Canada.

5 Résumé et conclusions

Depuis 1970, d'importants changements se sont produits dans la composition de la population immigrante avec une augmentation des immigrants provenant de régions nouvelles d'émigration d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, et des Antilles, et une diminution des groupes traditionnels originaires surtout de l'Europe et des États-Unis. Un grand nombre d'arrivants des premiers groupes font partie de la catégorie de la famille et des réfugiés, tandis que ceux des seconds groupes sont majoritairement formés d'immigrants indépendants. Bien qu'il y ait eu une légère augmentation de la proportion des personnes n'ayant qu'un faible niveau de scolarité, la proportion de celles possédant des études universitaires continue d'être plus élevée chez les immigrants des pays du Tiers-Monde que dans la population du pays d'accueil.

Un examen préliminaire de certains indicateurs économiques montre que le taux d'activité corrigé en fonction des différences d'âge est légèrement plus élevé chez les immigrants, quel que soit leur sexe, que dans la population née au pays. En fait, le taux d'activité tend à augmenter avec la durée de la résidence au pays. Les données indiquent des périodes relativement courtes de chômage, en gros semblables à celles des personnes nées au pays. Bien qu'il y ait quelques différences entre les catégories d'immigrants, elles sont relativement mineures.

Contrairement à une opinion largement répandue, la proportion des nouveaux immigrants ayant recours à l'aide sociale est extrêmement faible et tend à être semblable à celle de la population d'accueil.

Une partie importante de cette étude est consacrée à l'analyse de la discrimination envers les immigrants. Au cours de nos recherches, nous avons également analysé certains facteurs qui influent sur l'écart salarial entre les immigrants et les personnes nées au Canada, entre autres l'incidence de la scolarité, de la maîtrise des langues officielles et de l'expérience professionnelle selon qu'elle a été acquise au Canada ou à l'étranger. Nous avons également étudié l'existence éventuelle de rendements marginaux décroissants pour la scolarité et l'expérience professionnelle.

La conclusion principale qui ressort de l'étude est l'absence de discrimination significative à l'égard des immigrants en général, avec une exception possible que nous exposons dans le paragraphe ci-dessous. Plus important encore est le fait que nous n'avons décelé aucune tendance générale en matière de discrimination à l'égard des immigrants originaires du Tiers-Monde. Cela peut aussi vouloir dire que de façon générale, il n'existe pas de discrimination à l'égard des minorités visibles. Alors que deux nouveaux groupes d'immigrants, celui d'Asie de l'Est et celui des Antilles, ne réussissent pas aussi bien que les autres immigrants ou que la population du pays d'accueil, les groupes d'immigrants d'autres régions du Tiers-Monde – Asie de l'Ouest, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Afrique, Amérique latine – se tirent assez bien d'affaire par rapport aux personnes nées au pays. Il nous a été impossible d'expliquer ces deux exceptions. On a pu documenté un important cas de discrimination à l'endroit d'un groupe particulier mais il s'agissait des femmes, qu'elles soient immigrantes ou nées au pays.

L'évaluation de l'éducation et de l'expérience acquises à l'étranger par rapport à celles acquises au Canada est également révélatrice. Il y a tout lieu de croire que la scolarité et l'expérience professionnelle acquises à l'étranger rapportent moins, en termes de salaires, que celles acquises au Canada[1]. L'analyse de régression ne permet pas d'expliquer si cette constatation est attribuable à un préjugé ou à une différence véritable dans la valeur de l'éducation et de l'expérience professionnelle acquises au Canada par rapport à celles acquises à l'étranger. En conséquence, il faut aux immigrants, sauf pour les plus jeunes, jusqu'à 20 ans pour égaler les salaires des Canadiens, ce que toutefois ils réussissent en général à faire. Cela suggère qu'on accorde des valeurs différentes aux qualifications et non qu'il existe des préjugés à l'égard des minorités visibles. Les immigrants en provenance du Tiers-Monde arrivés suffisamment jeunes pour acquérir la totalité de leur scolarité et de leur expérience professionnelle au Canada réussissent aussi bien que les Canadiens nés au pays dans presque tous les cas.

En conclusion, nous pouvons dire qu'en général, la performance économique des immigrants se compare favorablement à celle des Canadiens de qualification équivalente nés au pays et que, d'après les divers indicateurs utilisés, les immigrants s'adaptent relativement bien au marché du travail canadien.

Notes

Chapitre 1

1 Outre la discrimination, les autres problèmes qui ont été relativement négligés comprennent la performance économique des immigrants par catégorie et la performance des enfants d'immigrants par rapport à leurs parents. Cette carence est imputable à un manque de données qui continue de poser un problème aujourd'hui encore.

Chapitre 2

1 Il y a actuellement quatre grandes catégories d'immigrants au Canada. Ce sont les catégories de la famille, des parents aidés, des immigrants indépendants et des réfugiés. Les immigrants de la catégorie de la famille comprennent les proches parents tels que le conjoint ou les enfants célibataires de moins de 21 ans dont le répondant est censé assumer la responsabilité de la prise en charge. Ils ne sont pas soumis aux critères de sélection appliqués aux immigrants indépendants. Les parents aidés sont normalement des parents plus éloignés, tels qu'une nièce, un oncle, ou un petit-fils, ou des proches parents tels qu'un fils ou une fille âgés de 21 ans ou plus. Bien qu'ils soient censés recevoir une aide économique à court terme de leur répondant, on attend d'eux qu'ils puissent subvenir à leurs besoins à longue échéance. Lors de la sélection de ces parents aidés, un certain nombre de points leur est attribué pour l'aide reçue du répondant. Ce qui ne les dispense pas toutefois d'avoir également à satisfaire aux mêmes exigences que les immigrants indépendants et à répondre aux critères de sélection portant sur des facteurs tels que l'éducation et la formation, la demande de main-d'œuvre dans la profession, l'existence d'un emploi réservé, et les caractéristiques personnelles d'âge, de connaissance du français et de l'anglais, et ainsi de suite. Ce système attribue un certain nombre de points à chacun de ces facteurs. Les réfugiés, comme les immigrants de la catégorie de la famille, ne sont pas soumis à ce système de points d'appréciation. Il est important de souligner également que la catégorie des immigrants indépendants comprend présentement les entrepreneurs, les investisseurs, les retraités et les travailleurs autonomes. Les entrepreneurs sont les personnes autorisées à entrer au pays parce qu'elles projettent d'y établir une entreprise créatrice d'emplois pour les Canadiens. Les investisseurs sont ceux qui peuvent prouver avoir exploité ou dirigé avec succès une entreprise et accumulé un avoir net minimum de 500 000 $. Les travailleurs autonomes sont ceux qui ont l'intention d'établir une entreprise au Canada ou qui contribueront à la vie culturelle et artistique du pays. Les retraités sont des personnes âgées d'au moins 55 ans, disposant d'une sécurité financière et qui n'ont pas l'intention de travailler au Canada.

2 Voici brièvement exposées les principales mesures adoptées en matière de politique d'immigration. Jusqu'au début des années 60, la politique canadienne à cet égard était régie par la *Loi sur l'immigration* de 1953, qui autorisait le gouverneur en conseil à interdire l'entrée du territoire aux immigrants pour divers motifs, y compris la nationalité et l'appartenance ethnique. En fait, la préférence était donnée aux Britanniques et aux ressortissants des États-Unis et des pays d'Europe occidentale. La discrimination fondée sur l'origine est devenue, au début des années 60, un problème qui a abouti en 1962 à la levée des restrictions à l'immigration fondées sur ce critère. En 1967 a été instauré le système des points d'appréciation, que nous avons déjà mentionné, pour la sélection des immigrants indépendants. Ce système a consolidé les aspects non discriminatoires de la politique d'immigration en soulignant clairement les compétences requises par le marché du travail et servant de critères à la sélection des candidats à l'immigration. En 1976, une nouvelle loi a été adoptée qui imposait au ministre responsable de l'immigration la fixation annuelle d'un niveau-cible d'immigration. Ce niveau devait être déterminé après consultation avec les provinces sur les besoins démographiques et les besoins du marché du travail et après consultation également avec d'autres personnes ou organismes jugés compétents en la matière par le ministre. La nouvelle loi affirmait clairement les objectifs fondamentaux de la réglementation de l'immigration, notamment la réunification des familles, la non-discrimination, la protection des réfugiés et la promotion des objectifs démographiques, économiques et culturels du Canada. En conséquence, quatre catégories d'immigrants ont été créées : la catégorie de la famille, les parents aidés, les immigrants indépendants et les réfugiés. En 1986, le Programme d'immigration des gens d'affaire a été mis sur pied dans le but d'encourager les entrepreneurs, les travailleurs autonomes, les investisseurs et les retraités à venir au Canada. Plus récemment, en janvier 1989, le gouvernement a fait adopter une nouvelle législation pour décourager l'entrée des réfugiés économiques et ne favoriser que celle des réfugiés authentiques.

3 D'après des données de Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-1 et 1-2].

4 Statistique Canada [1989*b*, tableau 1, p. 1-1 et 1-2]. Les mêmes tendances se retrouvent en 1981, alors que les rapports de dépendance des immigrants et des personnes nées au pays étaient respectivement de 31 % et de 50 %. À ce sujet, voir Beaujot, Basavarajappa et Verma [1988, tableau 4, p. 28].

5 D'après les bandes-échantillons de 1981 et 1986.

6 Cette caractéristique s'applique également à la tranche d'âge supérieure à 25 ans. La proportion des personnes possédant des études universitaires représente 27,9 % de la population immigrante, contre 23,7 % de la population d'accueil.

Chapitre 3

1 D'après la bande-échantillon de 1981.

2 Il y a cependant certaines différences mineures entre les immigrants et les personnes nées au pays concernant les domaines au sein desquels se fait le travail autonome. Une étude récente s'appuyant sur des données du recensement de 1981 montre que les travailleurs autonomes immigrants se retrouvent principalement dans les secteurs des services communautaires, des affaires, des services, puis dans la vente et l'agriculture, tandis que les personnes nées au pays se concentrent principalement dans l'agriculture, puis dans les secteurs des services communautaires, des affaires, des services personnels et de la vente. Pour plus de détails voir Tepper [1988].

3 Une étude récente soutient qu'une importante proportion de femmes immigrantes employées dans le secteur de l'habillement n'avaient qu'un niveau de scolarité inférieur ou égal à la dixième année et qu'elles étaient nombreuses à ne pouvoir parler ni l'anglais ni le français. Toujours d'après cette étude, un peu plus de la moitié de ces femmes venaient d'Europe du Sud, ce qui laisse supposer qu'elles feraient partie de la catégorie de la famille plutôt que de celle des réfugiées. À ce sujet, voir Seward [1988].

4 D'après la bande-échantillon de 1986.

5 On notera cependant à ce sujet une différence entre les expériences américaine et canadienne. S'appuyant sur des données du recensement de 1980, une étude récente a montré que la proportion des prestataires de l'aide sociale était plus grande parmi les immigrants arrivés pendant la période 1975-1980 que dans la population d'accueil ou les cohortes antérieures d'immigrants. Voir à ce sujet Borjas et Trejo [1990].

6 D'après la bande-échantillon de 1986.

7 Voir par exemple, Neuwirth [1989*a* et *b*]. La première étude a un échantillon limité à 20 réfugiés et la seconde un échantillon de 30 réfugiés. Aucune de ces études ne dispose d'échantillon de personnes nées au pays comme groupe témoin.

Chapitre 4

1 D'autres auteurs prétendent également qu'il y a une détérioration de la qualité des immigrants au Canada. À ce sujet, voir Abbott et Beach [1987].

2 L'étude de Paul L. Gabriel et Suzanne Schmitz, « The relative earnings of natives and immigrants males in the United States », *The Quarterly Review on Economics and Business*, automne 1982, p. 91-101, constitue une exception. Cette étude constate l'existence d'une très forte discrimination à l'égard des immigrants aux États-Unis.

3 La méthodologie développée dans la présente étude pour mesurer la discrimination salariale a été largement utilisée dans les études précédentes. Voir notamment Gunderson [1989].

4 Dans une étude plus récente, Chiswick et Miller ont réexaminé l'influence de la maîtrise des langues officielles sur le salaire des immigrants au Canada et aux États-Unis en prenant la langue comme variable endogène. Ils ont constaté que les immigrants au Canada maîtrisant soit l'anglais, soit le français, gagnaient 49 % de plus que ceux qui ne maîtrisaient pas ces langues. Pour plus d'information à ce sujet, voir Chiswick et Miller [1990].

5 Pour d'autres données appuyant cette opinion, voir Henry [1990].

6 Par exemple, en se fondant sur les données du recensement de 1981, Akbari [1988] constate qu'il faut 15 ans aux immigrants des deux sexes pour égaler les salaires des personnes de qualification comparable nées au pays. De même, Meng [1987] ainsi que Abbott et Beach [1987] trouvent, en s'appuyant sur une base de données de 1973, une période de nivellement des salaires d'environ 13 à 14 ans. Bloom et Gunderson [1989] donnent une estimation de 12,8 ans pour la période de nivellement des salaires des immigrants. On remarquera, cependant, qu'il existe d'autres études donnant une période d'adaptation bien plus longue. Chiswick et Miller [1988], deVoretz et Fagnan [1990] estiment que cette période d'adaptation s'échelonne entre 22 et 24 ans.

7 Considérons l'équation de salaire des immigrants suivante :

$$Y_i = \alpha_0 + \alpha_1 X_{1i} + \alpha_2 X_{2i} \ldots e_i,$$

où Y_i représente les salaires de l'immigrant de rang i, et X_1, X_2, etc., sont les variables explicatives censées influencer Y_i. On suppose qu'il y a lieu de croire que l'effet de X sur Y n'est pas le même pour les immigrants africains que pour les autres. Nous pouvons alors réécrire l'équation sous la forme :

$$Y_i = \alpha_0 + [\alpha_1 + \alpha_1 D_{AO}] X_{1i} + \alpha_2 X_{2i},$$

où D_{AO} est une variable de substitution représentant les Africains.

8 Trois périodes d'immigration ont été utilisées dans l'étude : 1961-1969, 1970-1979, 1980-1986. La période de référence utilisée est la période antérieure à 1961. Pour les variables représentant les zones géographiques, nous avons utilisé

l'Asie, l'Afrique, les Antilles (y compris l'Amérique latine), l'Europe de l'Est et l'Europe du Sud. Cette répartition géographique est la meilleure que nous puissions obtenir, compte tenu des données disponibles. Le groupe témoin est constitué par l'Europe du Nord, l'Europe de l'Ouest, les États-Unis et le Royaume-Uni. Toutes les autres variables sont identiques à celles des études précédentes. Les résultats démontrent qu'en dépit du fait que les variables des trois périodes d'immigration soient significatives et pourvues d'un signe négatif, *YRC* n'est pas significative et est de signe négatif, alors que *EXPB* est significative et de signe positif. Ainsi, lorsque les effets de cohorte sont pris en compte, les résultats tendent à aboutir à la conclusion étrange que c'est l'expérience professionnelle acquise à l'étranger qui est importante pour les salaires des immigrants et non l'expérience professionnelle acquise au Canada. Ceci est totalement incompatible avec les résultats précédents et va à l'encontre de tout ce à quoi on peut normalement s'attendre. Nous pensons que la principale cause de ce phénomène réside dans la très forte corrélation existant entre les variables représentant les périodes d'immigration et la variable *YRC*. En fait, lorsque les régressions groupées sont calculées de nouveau, mais cette fois sans les variables des périodes d'immigration, *YRC* devient hautement significative et de signe positif. *EXPB* est également significative mais de grandeur absolue plus petite que *YRC*. La différence entre les coefficients de *EXPB* et de *YRC* a été trouvée statistiquement significative.

Chapitre 5

1 Pour un examen plus détaillé de cet aspect, voir McDade [1988].

Liste des tableaux

Tableaux

2-1	Répartition de la population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'arrivée, Canada, 1946-1986	3
2-2	Répartition des arrivées d'immigrants par catégorie, 1970-1989	4
2-3	Flux d'immigrants selon la catégorie et le lieu de naissance, 1980-1989	5
2-4	Niveau de scolarité de la population née au pays et des immigrants par période d'immigration, 1946-1986	6
2-5	Population née au pays et population immigrante de 15 ans et plus, ne possédant qu'un niveau de scolarité primaire, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986	7
2-6	Personnes nées au pays et population immigrante de 15 ans et plus, possédant une scolarité universitaire, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986	8
2-7	Maîtrise des langues officielles chez les personnes nées au pays et les immigrants de 15 ans et plus, selon le lieu de naissance et la période d'immigration, 1961-1986	9
3-1	Taux d'activité corrigés en fonction de l'âge pour la population née au Canada et les immigrants, selon le sexe, le lieu de naissance et la période d'immigration, 1960-1981	12
3-2	Durée du chômage de certains groupes de réfugiés, Canada, 1957-1979	14
3-3	Nombre total moyen de semaines de chômage des travailleurs immigrants et des travailleurs nés au pays, Canada, 1980-1982	15
3-4	Nombre total moyen de semaines de chômage des travailleurs immigrants selon le dernier lieu de résidence permanente, Canada, 1980-1982	15
3-5	Répartition par profession de la population née au pays et des immigrants, selon le sexe et la période d'immigration, Canada, 1978-1986	16
4-1	Valeurs moyennes utilisées pour l'analyse de régression, 1986	29
4-2	Résultats de l'analyse de régression des gains hebdomadaires moyens des immigrants, 1986	31
4-3	Résultats de l'analyse de régression des gains hebdomadaires moyens des personnes nées au Canada, 1986	32
4-4	Discrimination envers les immigrants, 1986	35
4-5	Profil expérience professionnelle/salaires des immigrants et des personnes nées au Canada, échantillons A et NA, B et NB, 1986	36

Bibliographie

Abbott, M. G. et C. M. Beach [1987]. « Immigrant earnings differentials and cohorts effects in Canada », Université Queen's, École de relations industrielles, Kingston, décembre.

Akbari, S.A.H [1988]. « Some economic impacts of the immigrant population in Canada », thèse de doctorat inédite soumise à l'Université Simon Fraser, Burnaby, février.

Beaujot, R. et J. P. Rappak [1988]. *The Role of Immigration in Changing Socio-Demographic Structures*, Population Studies Centre, Université Western Ontario, London, octobre.

Beaujot, R., K. G. Basavarajappa et R.B.P. Verma [1988]. *Le revenu des immigrants au Canada*, n° 91-527F au catalogue, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, mai.

Becker, G. S. [1957]. *The Economics of Discrimination*, Chicago, University of Chicago Press.

Becker, G. S. et B. Chiswick [1966]. « Education and the distribution of earnings », *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol. 56, n° 2, p. 358-369.

Blinder, A. [1973]. « Wage discrimination: reduced form and structural estimates », *The Journal of Human Resources*, vol. 8, n° 4, p. 436-455.

_____ [1976]. « On dogmatism in human capital theory », *The Journal of Human Resources*, vol. 11, n° 1, p. 8-22.

Bloom, D. E. et M. Gunderson [1989]. « An analysis of the earnings of Canadian immigrants », document n° 437, Département d'économique, Columbia University, New York, juillet.

Borjas, G. J. [1988]. *International Differences in the Labour Market Performance of Immigrants*, W. E. Upjohn Institute for Employment Research, Kalamazoo (Mich.).

Borjas, G. J. et S. J. Trejo [1990]. « Immigrant participation in the welfare system », document de travail n° 3423, National Bureau of Economic Research, Cambridge (Mass.), août.

Carliner, G. [1980]. « Wage differences by language group and the market for language skills in Canada », *The Journal of Human Resources*, vol. 16, n° 3, p. 384-399.

Chiswick, B. [1978]. « The effect of americanization on the earnings of foreign-born men », *Journal of Political Economy*, octobre, p. 897-921.

Chiswick, B. et P. Miller [1988]. « Earnings in Canada: the roles of immigrant generation, French ethnicity, and language », *Research in Population Economics*, vol. 6, p. 183-228.

_____ [1990]. « Language in the labour market: the immigrant experience in Canada and the United States », document présenté devant la Conference on Immigration, Language and Ethnic Issues: Public Policy in Canada and the United States, Washington (D. C.), printemps.

Conseil économique du Canada [1991]. *Le nouveau visage du Canada – Incidence économique et sociale de l'immigration*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

deVoretz, D. J. et S. Fagnan [1990]. « Some evidence on Canadian immigrant quality decline: foreign-born versus resident-born earnings functions for 1971-86 », 27 juillet, reprographié.

Emploi et Immigration Canada [1981]. *Profils de l'immigration et de la catégorie de la famille*, Direction de l'immigration et de l'analyse démographique, Ottawa.

Gunderson, M. [1979*a*]. « Decomposition of the male/female earnings differential: Canada, 1970 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 12, p. 479-485.

_____ [1979*b*]. « Earnings differentials between the public and private sectors », *Revue canadienne d'économique*, vol. 12, mai, p. 228-242.

_____ [1989]. « Male-female wage differentials and policy responses », *Journal of Economic Literature*, vol. XXVII, n° 1, mars, p. 46-72.

Henry, F. [1990]. « Who gets the work in 1989? », un document inédit préparé pour le Conseil économique du Canada, Ottawa.

Kuch, P. et W. Haessel [1979]. *Une analyse des gains au Canada*, Ottawa, Statistique Canada.

Marr, W. L. [1976]. « Labour market and other implications of immigration policy for Ontario », document n° 1, Toronto, Conseil économique de l'Ontario, novembre.

Marshall, R. [1974]. « The economics of racial discrimination: a survey », *Journal of Economic Literature*, vol. 12, p. 849-871.

McDade, K. [1988]. « Barriers to recognition of the credentials of immigrants in Canada », document n° 88.B.1, Étude de politiques sociales, Institut de recherches politiques, Montréal, avril.

Meng, R. [1987]. « The earnings of Canadian immigrant and native-born males », *Applied Economics*, vol. 10, p. 1107-1119.

Mincer, J. [1970]. « The distribution of labour income: a survey », *Journal of Economic Literature*, vol. 8, n° 1, p. 1-26.

_____ [1974]. *Schooling, Experience and Earnings*, New York, National Bureau of Economic Research.

Mincer, J. et S. Polachek [1974]. « Family investments in human capital: earnings of women », *Journal of Political Economy*, vol. 82, n° 2, mars/avril, p. 76-108.

Nash, A. [1987]. « The economic impact of the entrepreneur immigrant program », document n° 87.B.1, Études de politiques sociales, Institut de recherches politiques, Montréal, octobre, p. 6-13.

Neuwirth, G. [1989*a*]. « The settlement of Ethiopian refugees in Toronto: an exploratory study », mai, reprographié, p. 27.

_____ [1989*b*]. « The settlement of Salvadorean refugees in Ottawa and Toronto: an exploratory study », mai, reprographié.

Oaxaca, R. L. [1973]. « Male-female wage differentials in urban labour markets », *International Economic Review*, octobre, p. 693-709.

Ornstein, M. D. et R. D. Sharma [1981]. *Adjustment and Economic Experience of Immigrants in Canada: 1976 Longitudinal Survey of Immigrants*, Université York, Toronto.

Richmond, A. H. [1989]. *Les immigrants antillais : une analyse démo-économique*, Statistique Canada, n° 91-536 au catalogue, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Richmond, A. H. et Warren E. Kalbach [1980]. *Degré d'adaptation des immigrants et de leurs descendants*, Statistique Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Robb, R. [1978]. « Earnings differentials between males and females in Ontario, 1971 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 11, n° 2, mai, p. 350-359.

Samuel, T. J. [1984]. « Economic adaptation of refugees in Canada: experience of a quarter century », *International Migration*, vol. XXII, n° 1, p. 45-54.

Samuel, T. J. et B. Woloski [1984]. « The labour market experiences of Canadian immigrants », document inédit présenté à la réunion de l'Association canadienne d'économique, Université de Guelph, Guelph, le 29 mai.

_____ [1985]. « The labour market experiences of Canadian immigrants », *International Migration*, vol. XXIII, n° 2.

Sandell, S. H. et D. Shapiro [1978]. « An exchange: the theory of human capital and the earnings of women – a reexamination of the evidence », *The Journal of Human Resources*, vol. XIII, n° 1, hiver, p. 103-117.

Seward, S. [1988]. « Immigrant women in the clothing industry: implications for labour adjustment », document présenté devant le National Symposium on Demography of Immigrant Racial and Ethnic Groups in Canada, Université du Manitoba, Winnipeg, les 26 et 27 août.

Shapiro, D. M. et M. Stelcner [1981]. « Male-female earnings differentials and the role of language in Canada, Ontario and Quebec, 1970 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 14, n° 2, p. 341-348.

_____ [1989]. « Canadian public-private sector earnings differentials, 1970-80 », *Relations Industrielles*, vol. 28, n° 1, hiver, p. 72-81.

Stager, D. [1989]. *Focus on Fees: Alternative Policies for University Tuition Fees*, Conseil des universités de l'Ontario, Toronto, juillet.

Statistique Canada [1985]. *Annuaire statistique du Canada 1985*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, tableau 2.22, p. 65.

_____ [1989*a*]. *Annuaire statistique du Canada 1990*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, tableau 2.17, p. 2.32.

_____ [1989*b*]. *Profils de la population immigrante*, Recensement du Canada 1986, n° 93-155 au catalogue, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

Tandon, B. [1977]. « An empirical analysis of earnings of foreign-born and native-born Canadians », thèse de doctorat inédite, Université Queen's, Kingston.

Tepper, E. L. [1988]. *Travail autonome au Canada chez les immigrants de diverses origines ethnoculturelles*, une étude préparée pour la Direction de l'analyse de la politique, Ottawa, Emploi et Immigration Canada, novembre, p. 13.

Tomes, N. [1983]. « Religion and the rate of return on human capital: evidence for Canada », *Revue canadienne d'économique*, vol. 16, n° 1, p. 122-138.

Vaillancourt, F. [1979]. « The economics of language and earnings: a case study of Quebec males in 1970 for specific industries and occupations », document présenté lors d'un séminaire du programme d'études comparées, School of International Studies, Université de Washington, le 22 mai.

Wong, G. G., C. A. Schultz et G. A. Crone [1985]. *Évaluation du programme d'immigration des entrepreneurs*, une étude préparée pour la Direction de l'immigration, Ottawa, Emploi et Immigration Canada, septembre, p. 58.